



Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

Année académique 2017-2018

Année académique 2017-2018

Remerciements

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à tous ceux et toutes celles qui ont aidé à l'élaboration de ce rapport, en particulier à Charlotte PEZERIL (Conseillère du Recteur à la politique du genre et représentante de l'Université au sein du Comité Femmes & Sciences) et à Yannick VANDERBORGHT (représentant de l'Université au sein du Comité Femmes & Sciences), ainsi qu'au personnel du Service d'études du Rectorat, du Service d'administration de la recherche et du Service du personnel de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.

Le rapport a été établi avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles que nous remercions.



Rapport rédigé par

Laura BERTORA, Personne de contact genre de l'Université Saint-Louis – Bruxelles (à partir du 1^{er} octobre 2018).

Marie-Eve CARRETTE BOUCHAT, Personne de contact genre de l'Université Saint-Louis – Bruxelles (jusqu'au 30 septembre 2018) a rassemblé les informations.

Le rapport a été finalisé le 14 décembre 2018.

Coordonnées de contact

Laura BERTORA
Personne de contact genre de l'USL-B

Université Saint-Louis – Bruxelles
43, Boulevard du Jardin botanique
1000 Bruxelles
02 792 35 32
pcg@usaintlouis.be

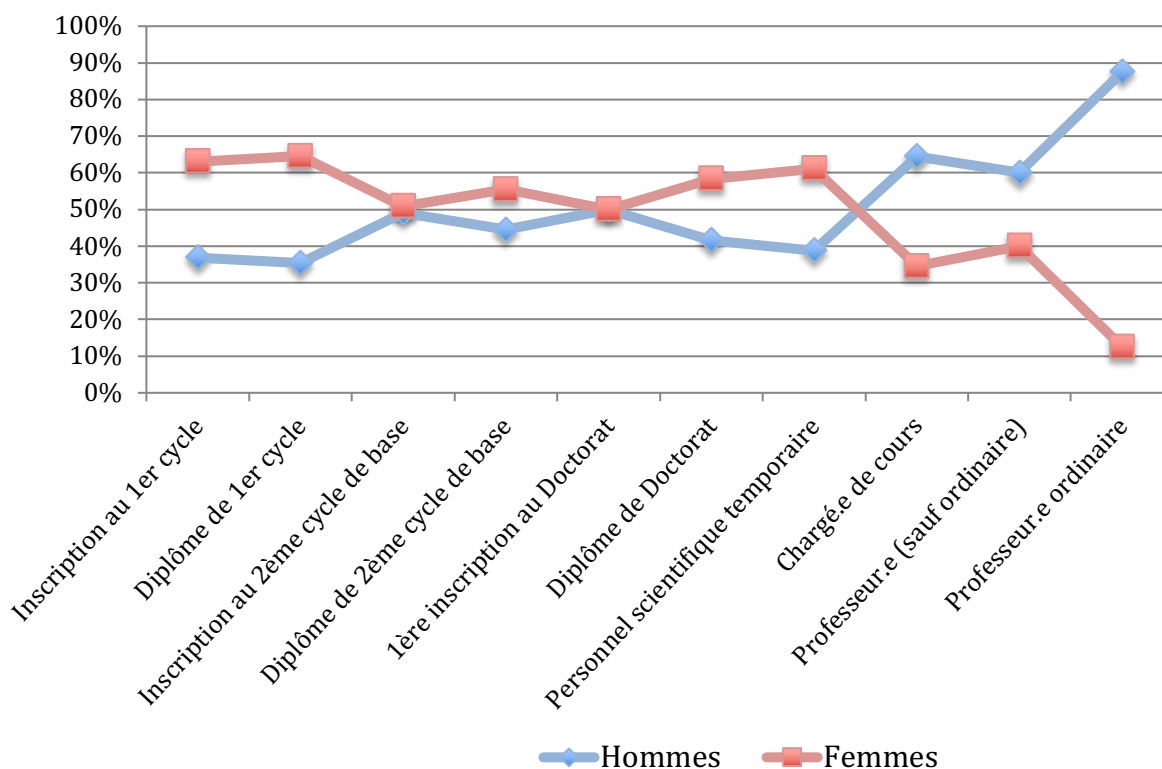
Résumé du rapport – les points clés

Dans le cadre de la mission d'information de la Personne de Contact Genre, il est demandé de rédiger un rapport institutionnel sur l'état de l'égalité de genre au sein de l'institution dont elle relève. Tel est l'objet du présent rapport, qui couvre l'année académique 2017-2018. Il convient de noter que les informations figurant dans le présent rapport respectent notamment les indications reprises dans le cahier des charges de la PCG. Ainsi, il est spécialement suggéré (i) de présenter des chiffres issus d'indicateurs communs à toutes les universités (portant sur les années 2016-2017 ou 2017-2018), (ii) d'identifier les bonnes pratiques développées au sein de l'institution et (iii) de proposer des recommandations ou plans d'actions pour les années futures.

Le rapport est divisé en trois parties :

- **Premièrement, sont présentées des données chiffrées qui portent principalement sur la population étudiante et le personnel de l'USL-B. L'objectif est de mettre en évidence l'état de la répartition hommes-femmes (en 2016-2017 ou 2017-2018 selon les cas).**

Il ressort qu'une proportion plus importante de femmes apparaît en début de parcours et une diminution de leur nombre se constate au fur et à mesure qu'on avance dans la carrière académique, selon un effet de ciseaux mise en avant par la Professeure Danièle MEULDERS. (Pour plus de détails sur ce sujet, voir page 25)



Il y a également une tendance très ancrée dans les habitudes d'une polarisation spontanée des étudiant.e.s vers certaines filières en fonction de leur genre, avec davantage de femmes dans les filières littéraires et davantage d'hommes dans les filières plus mathématiques comme l'économie.

- ***Deuxièmement, est exposée la manière dont les questions de genre sont prises en considération au sein de l'USL-B.***

C'est dans cette partie que sont mentionnées les bonnes pratiques ainsi que ce qui a été réalisé plus particulièrement durant l'année académique 2017-2018.

Notons quelques nouveautés et points saillants pour cette édition:

- l'accent tout particulier mis sur l'écriture inclusive avec l'adoption par le Conseil de direction d'une « Décision en faveur de la communication inclusive » lors de sa réunion du 8 mars 2018,
 - le Master de spécialisation en études de genre, organisé conjointement par l'UCLouvain, l'ULB, l'USL-B, l'ULiège, l'UMONS et l'UNamur, qui a été lancé dès l'année académique 2017-2018.
 - la mise en avant de la thématique du genre dans les séminaires de recherche et dans les conférences à destination du public étudiant avec par exemple la conférence « Harcèlement de rue et sexisme ordinaire, toutes et tous concerné.e.s » ou bien encore le séminaire « Santé et sexualités. Quand la médecine croise l'intime : nouvelles normes et enjeux contemporains » de l'Observatoire du sida et des sexualités.
 - l'émergence d'initiatives étudiantes autour de la question du genre, avec en particulier la première exposition photo organisée par le service politique et citoyenneté du CAU Saint-Louis dans le cadre de leur campagne « Un combat, Deux poings » contre les violences faites aux femmes.
- ***Troisièmement, et en guise de conclusion, les directions pour 2018-2019 sont énoncées.***

Table des matières

Remerciements	2
Résumé du rapport – les points clés.....	3
I. Les données chiffrées	6
1.1. La population étudiante de l'USL-B	7
1.1.1. Le premier cycle.....	8
1.1.2. Le deuxième cycle de base.....	14
1.1.3. Le deuxième cycle de spécialisation.....	15
1.1.4. Le Doctorat	16
1.2. Le personnel de l'USL-B	17
1.2.1. Le personnel administratif, technique et de gestion (PATG)	18
1.2.2. Le personnel académique (CORA).....	19
1.2.3. Le personnel scientifique temporaire (CORSCI).....	22
1.2.4. Le personnel associé à la recherche	23
1.2.5. Schématisation des ventilations tout au long des parcours dans l'Université	24
1.3. Les organes décisionnels.....	26
1.3.1. Les organes de direction.....	26
1.3.2. Les autres organes décisionnels.....	28
1.4. Autres	30
1.4.1. Les organes de concertation sociale.....	30
1.4.2. Les Docteurs Honoris Causa	31
1.4.3. Les bénéficiaires d'un crédit-temps, d'un congé parental et de maternité	32
II. Le genre et l'USL-B.....	33
2.1. Sur le plan institutionnel.....	33
2.2. Concernant la communication.....	34
2.3. Concernant les personnels	34
2.4. Concernant l'enseignement et la population étudiante	35
2.4.1. Inventaire des enseignements sur le genre.....	35
2.4.2. Master de spécialisation en études de genre	36
2.4.3. Mise en avant de la question du genre dans la recherche.....	37
2.4.4. Sensibilisation de la population étudiante.....	38
2.4.5. Initiatives des associations étudiantes	39
2.4.6. Accompagnement des étudiant.e.s transgenres.....	39
2.5. Concernant les services à la société.....	40
III. Programmes des actions pour 2018-2019.....	42
Liste des graphiques et tableaux.....	43
Liste des annexes	45

I. Les données chiffrées

Cette première partie expose l'état de la répartition hommes-femmes (en 2016-2017 ou en 2017-2018, selon les cas). L'information sera présentée pour ce qui concerne la population étudiante (1.1.), le personnel (1.2.), les organes décisionnels (1.3.) et d'autres organes ou groupes de personnes liés à l'Université (1.4.).

Les chiffres sont, pour la plupart, issus des données internes à l'USL-B afin de disposer d'une vue récente de la situation et de mieux en suivre l'évolution année après année. Il sera indiqué si des données proviennent d'autres sources.

La majorité des données chiffrées sont ici présentées conformément à la volonté des PCG, lesquelles ont dressé ensemble une liste de 10 indicateurs devant figurer dans le rapport de chaque institution. Les voici :

- les inscriptions régulières aux 1^{er} et 2^{ème} cycles en 2017-2018 (TAB. 1, p. 9 et TAB. 5, p. 14),
- les diplômes obtenus aux 1^{er} et 2^{ème} cycles en 2016-2017 (TAB. 3, p. 12 et TAB. 6, p. 14),
- les premières inscriptions au Doctorat en 2017-2018 (TAB. 9, p. 16),
- les diplômes obtenus au Doctorat en 2016-2017 (TAB. 10, p. 17),
- le personnel administratif, technique et ouvrier par niveau en 2018 (TAB. 11, p. 19),
- le personnel académique en 2018 (TAB. 12, p. 20),
- le personnel académique par catégorie d'âge en 2018 (GRAPH. 2, p. 21),
- le personnel scientifique temporaire en 2018 (TAB. 13, p. 22),
- le personnel associé à la recherche en 2018 (TAB. 14, p. 23),
- une schématisation des ventilations tout au long des parcours dans l'Université (GRAPH. 3, p. 25).

Quand cela est utile, les données chiffrées de ce rapport sont comparées à celles présentées dans le « Rapport 2017 sur l'état de l'égalité de genre à l'Université Saint-Louis - Bruxelles » (ci-après « Rapport d'octobre 2017 »).

1.1. La population étudiante de l'USL-B

L'USL-B organise des études de premier, deuxième et troisième cycles et des formations continues dans le secteur des sciences humaines et sociales. Ces études sont réparties entre les domaines suivants¹ :

- Philosophie
- Langues, lettres et traductologie
- Histoire, histoire de l'art et archéologie
- Information et communication
- Sciences politiques et sociales
- Sciences juridiques
- Sciences économiques et de gestion.

Dans le cadre de ce rapport, nous reprenons les chiffres relatifs aux études de premier cycle (1.1.1.), de deuxième cycle de base (1.1.2.), de deuxième cycle de spécialisation (1.1.3.) et au Doctorat (1.1.4.).

Dans le 1^{er} cycle, les programmes de Bachelier organisés en 2017-2018 sont les suivants (entre parenthèses, les abréviations utilisées dans les tableaux qui suivront) :

- Philosophie
- Histoire
- Langues et lettres françaises et romanes (ROMA)
- Langues et lettres modernes : germaniques (GERMA)
- Droit (DROIT horaire de jour)
- Droit en horaire décalé (DROIT horaire décalé)
- Sciences économiques et de gestion (ECOG)
- Ingénieur de gestion (INGE)
- Sciences politiques (SCPO horaire de jour)
- Sciences politiques en horaire décalé (SCPO horaire décalé)
- Information et communication (COMU)
- Sociologie et anthropologie (SOCA)
- Traduction et interprétation (TIMH)

Dans le deuxième cycle de base, l'USL-B a organisé en 2017-2018 le Master en Etudes européennes en partenariat avec l'UCLouvain ainsi que le Master en stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative en partenariat avec la Haute Ecole ICHEC.

Chacun de ces programmes est rattaché à l'une des cinq Facultés et Institut d'enseignement² de l'USL-B.

Nous n'avons pas retenu la formation doctorale ni les formations continues organisées par l'USL-B.

¹ L'article 83 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit Décret « Paysage », (*Mon.b.*, 18 décembre 2013) liste tous les domaines dans lesquels les études supérieures sont organisées.

² La Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines, la Faculté de Droit, la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication, la Faculté de Traduction et interprétation Marie Haps, ou l'Institut d'études européennes (IEE).

1.1.1. Le premier cycle

Les chiffres relatifs aux inscriptions régulières (a)) et aux diplômes délivrés (b)) dans le cadre du 1^{er} cycle sont examinés.

a) Les inscriptions régulières

Comme le montre le tableau ci-dessous, en 2017-2018, on compte 63,1 % de femmes inscrites dans des études de 1^{er} cycle. Celles-ci sont largement majoritaires dans les études des domaines « Langues, lettres et traductologie » (76,5 %), « Information et communication » (78,5 %) et « Sciences juridiques » (66,4 %).

Les femmes sont, par contre, sous-représentées dans le domaine « Sciences économiques et de gestion » (42,7 %) : dans le programme de Sciences économiques et de gestion (ECGE), elles ne sont que 44,6 % et dans celui d'Ingénieur de gestion (INGE), elles ne sont que 38,6%.

Ces chiffres illustrent une situation relativement similaire à celle observée en 2016-2017 et dont fait état le Rapport d'octobre 2017, aux pages 8 et 9. En 2017-2018, les femmes représentent 49,2 % des inscrit.e.s dans le domaine « Philosophie » (45,5% en 2016-2017), 76,5% en « Langues, lettres et traductologie » (75,8 % en 2016-2017), 43,2 % en « Histoire, histoire de l'art et archéologie » (44,4 % en 2016-2017), 78,5 % en « Information et communication » (72,2 % en 2016-2017), 58,5 % en « Sciences politiques et sociales » (55,4 % en 2016-2017), 66,4 % en « Sciences juridiques » (65,8 % en 2016-2017) et 42,7 % en « Sciences économiques et de gestion » (37,7 % en 2015-2016). Il est intéressant de noter tout de même une légère tendance vers une plus grande présence féminine dans les inscriptions dans cette dernière filière, traditionnel bastion masculin.

TAB. 1 – Inscriptions au 1^{er} cycle par domaine et cursus d'études, selon le sexe, en 2017-2018 à l'USL-B*

Domaine	Cursus	Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Philosophie	Philosophie	30	29	59	50,8%	49,2%	100%
Langues, lettres et traductologie	ROMA	22	66	88	25%	75%	100%
	GERMA	8	22	30	26,7%	73,3%	100%
	<i>Langues et lettres</i>	<i>30</i>	<i>88</i>	<i>118</i>	<i>25,4%</i>	<i>74,6%</i>	<i>100%</i>
	TIMH	141	469	610	23,1%	76,9%	100,0%
	Langues, lettres et traductologie	171	557	728	23,5%	76,5%	100,0%
Histoire, histoire de l'art et archéologie	Histoire	25	19	44	56,8%	43,2%	100%
Information et communication	COMU	28	102	130	21,5%	78,5%	100%
Sciences politiques et sociales**	SCPO	202	244	446	45,3%	54,7%	100%
	SOCA	32	85	117	27,4%	72,6%	100%
	Sc. pol. et sociales	234	329	563	41,5%	58,5%	100%
Sciences juridiques**	Sc. juridiques	525	1.037	1.562	33,6%	66,4%	100%
Sciences économiques et de gestion	ECGE	232	187	419	55,4%	44,6%	100%
	INGE	124	78	202	61,4%	38,6%	100%
	Sc. écon. et gestion	356	265	621	57,3%	42,7%	100%

TOTAL		Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
1^{er} cycle de base	Total	1.369	2.338	3.707	36,9%	63,1%	100%

* Les inscriptions secondaires (i.e. prises en plus de l'inscription principale) ne sont pas comptabilisées.

** Les étudiant.e.s de l'horaire de jour et de l'horaire décalé sont comptabilisé.e.s.

L'USL-B organise deux programmes en horaire de jour qui ont leur pendant en horaire décalé : le Bachelier en Droit et le Bachelier en Sciences politiques.

Comme le montre le tableau 2, en 2017-2018, la proportion d'inscriptions d'étudiantes à ces programmes en horaire décalé n'est pas la même que celle constatée pour ce qui concerne l'horaire de jour. En effet, en horaire décalé, la proportion de femmes et la proportion d'hommes sont relativement similaires (51,3 % et 48,7 %) alors qu'en horaire de jour, les femmes représentent 65,7 % des personnes inscrites.

Ces chiffres illustrent une situation relativement comparable à celle observée en 2016-2017 et dont fait état le Rapport d'octobre 2017, aux pages 10 et 11.³

TAB. 2 – Inscriptions aux programmes de 1^{er} cycle organisés en horaire de jour et en horaire décalé, selon le sexe, en 2017-2018 à l'USL-B*

Programme	Type d'horaire	Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Bachelier en Sciences politiques (du domaine Sciences politiques et sociales)	SCPO <i>horaire de jour</i>	170	210	380	44,7%	55,3%	100%
	SCPO <i>horaire décalé</i>	32	34	66	48,5%	51,5%	100%
	Sous-total	202	244	446	45,3%	54,7%	100%
Bachelier en Droit (du domaine Sciences juridiques)	DROIT <i>horaire de jour</i>	442	962	1404	31,5%	68,5%	100%
	DROIT <i>horaire décalé</i>	83	75	158	52,5%	47,5%	100%
	Sous-total	525	1037	1562	33,6%	66,4%	100%
TOTAL		Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
TOTAL	Horaire de jour	612	1172	1784	34,3%	65,7%	100%
	Horaire décalé	115	109	224	51,3%	48,7%	100%

* Les inscriptions secondaires (i.e. prises en plus de l'inscription principale) ne sont pas comptabilisées.

³ En 2016-2017, les femmes représentent 63,9 % des inscrit.e.s à l'horaire de jour et 52,2 % des inscrit.e.s à l'horaire décalé.

b) Les diplômes délivrés

En analysant le tableau ci-dessous, nous constatons qu'en 2016-2017, tous domaines confondus, les femmes sont proportionnellement davantage diplômées que les hommes (64,5% contre 35,5 %). Ceci est selon toute vraisemblance lié au fait qu'à l'inscription, les femmes sont également plus nombreuses.

C'est particulièrement le cas dans le domaine « Information et communication », où les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses (78,9 %). Il reste que le nombre total de diplômes délivrés est faible, de sorte qu'il ne permet pas, à notre avis, d'en tirer d'autres constats.

C'est dans le domaine « Sciences économiques et de gestion » que l'on observe une faible proportion de femmes diplômées (42,2%), et plus spécifiquement dans le programme d'« Ingénieur de gestion » (33,3 %). Ces pourcentages sont en accord avec la situation constatée au niveau des inscriptions.

Ces chiffres témoignent d'évolutions contrastées par rapport à la situation observée en 2015-2016 et dont fait état le Rapport d'octobre 2017 aux pages 12 et 13. En 2016-2017, les femmes représentent 77,9% des diplômé.e.s dans le domaine « Langues, lettres et traductologie » (74,5 % en 2015-2016), 78,9% en « Information et communication » (92,3 % en 2015-2016), 64,6 % en « Sciences politiques et sociales » (58,8 % en 2015-2016), 65,4 % en « Sciences juridiques » (65,4 % en 2015-2016) et 42,2 % en « Sciences économiques et de gestion » (35,5 % en 2015-2016). En ce qui concerne « Philosophie », en 2016-2017, le pourcentage de femmes diplômées est de 50 %, alors qu'en 2015-2016 il était de 60 %. Et en ce qui concerne « Histoire », en 2016-2017, le pourcentage de femmes diplômées est de 50 % alors qu'en 2015-2016, il était de 46,2 %.

TAB. 3 – Diplômes de 1^{er} cycle délivrés par domaine et cursus d'études, selon le sexe, en 2016-2017 à l'USL-B

Domaine	Cursus	Nombre de diplômé.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Philosophie	Philosophie	6	6	12	50,0%	50,0%	100%
Langues, lettres et traductologie	ROMA	2	13	15	13,3%	86,7%	100%
	GERMA	2	9	11	18,2%	81,8%	100%
	TIMH	27	87	114	23,7%	76,3%	100%
	Langues, lettres et traductologie	31	109	140	22,1%	77,9%	100%
Histoire, histoire de l'art et archéologie	Histoire	4	4	8	50,0%	50,0%	100%
Information et communication	COMU	4	15	19	21,1%	78,9%	100%
Sciences politiques et sociales	SCPO	34	43	77	44,1%	55,9%	100%
	SOCA	0	19	19	0%	100%	100%
	Sc. politiques et sociales	34	62	96	35,4%	64,6%	100%
Sciences juridiques*	Sciences juridiques	80	150	230	34,6%	65,4%	100%
Sciences économiques et de gestion*	ECOG	28	26	54	51,9%	48,1%	100%
	INGE	24	12	36	66,7%	33,3%	100%
	Sc. écon. et gestion	52	38	90	57,8%	42,2%	100%

TOTAL 1er cycle de base		Nombre de diplômé.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
	Total	211	384	595	35,5%	64,5%	100%

* Les étudiant.e.s de l'horaire de jour et de l'horaire décalé sont comptabilisé.e.s.

Dans le tableau suivant, nous avons isolé les diplômes délivrés en 2016-2017 dans le cadre des programmes organisés à la fois en horaire de jour et en horaire décalé. On observe qu'en horaire décalé, les hommes et les femmes sont diplômés de façon équilibrée (50 % pour les hommes contre 50 % pour les femmes), alors qu'en horaire de jour, 64,5 % de femmes sont diplômées. Mais il est à noter que le faible nombre d'étudiants en horaire décalé réduit la portée des observations.

TAB. 4 – Diplômes de 1^{er} cycle délivrés dans le cadre des programmes organisés en horaire de jour et en horaire décalé, selon le sexe, en 2016-2017 à l'USL-B

Programme	Type d'horaire	Nombre de diplômé.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Bachelier en Sciences politiques (du domaine Sciences politiques et sociales)	SCPO <i>horaire de jour</i>	28	40	68	41,2%	58,8%	100%
	SCPO <i>horaire décalé</i>	6	3	9	66,7%	33,3%	100%
	Sous-total	34	43	77	44,1%	55,9%	100%
Bachelier en Droit (du domaine Sciences juridiques)	DROIT <i>horaire de jour</i>	69	136	205	33,7%	66,3%	100%
	DROIT <i>horaire décalé</i>	11	14	25	44%	56%	100%
	Sous-total	80	150	205	34,8%	65,2%	100%
TOTAL		Nombre de diplômé.e.s			Pourcentage		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
TOTAL	Horaire de jour	97	176	273	35,5%	64,5%	100%
	Horaire décalé	17	17	34	50%	50%	100%

1.1.2. Le deuxième cycle de base

L'USL-B organise un Master 120 en Etudes européennes en partenariat avec l'UCL ainsi qu'un Master 120 en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative en partenariat avec l'Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication (ISFSC) de la Haute Ecole ICHEC.

Les chiffres relatifs aux inscriptions régulières (a)) et aux diplômes délivrés (b)) sont présentés.

a) Les inscriptions régulières

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, en 2017-2018, dans chacun de ces Masters, ce sont les femmes qui sont plus nombreuses.⁴

TAB. 5 – Inscriptions aux programmes de Master 120, selon le sexe, en 2017-2018
(programmes co-organisés par l'USL-B)

	Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Master 120 en Etudes européennes	31	62	93	33,3%	66,6%	100%
Master 120 en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative MA1	13	20	33	39,4%	60,6%	100%
Master 120 en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative MA2	9	16	25	36%	64%	100%
Total	53	98	151	39,2%	64,9%	100%

b) Les diplômes délivrés

En examinant le tableau 6 ci-dessous, nous constatons que 51,2 % de femmes et 48,8 % d'hommes se sont vu.e.s délivrer le diplôme du Master 120 en Etudes européennes en 2016-2017.⁵

TAB. 6 – Diplômes du Master 120 en Etudes européennes délivrés conjointement par l'USL-B et l'UCL, selon le sexe, en 2016-2017

Nombre de diplômé.e.s			Pourcentage		
H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
20	21	41	48,8%	51,2%	100%

⁴ Ces chiffres sont relativement similaires à ceux constatés en 2016-2017. En effet, les femmes représentaient 57,1% des inscrit.e.s au Master 120 en Etudes européennes (voy. Rapport d'octobre 2017, pp. 14).

⁵ Ces chiffres sont relativement similaires à ceux constatés en 2015-2016. En effet, les femmes représentaient 57,1% des diplômé.e.s du Master 120 en Etudes européennes (voy. Rapport d'octobre 2017, p. 14).

1.1.3. Le deuxième cycle de spécialisation

En 2017-2018, l'USL-B a organisé ou co-organisé plusieurs Masters de spécialisation :

- le « Master de spécialisation en Droit de l'environnement et en droit public immobilier » (organisé conjointement par les Facultés de droit de l'USL-B et de l'UCL),
- le « Master de spécialisation en Droits de l'homme » (organisé conjointement par les Facultés de droit de l'USL-B et de l'UCL et de l'UNamur),
- le « Master de spécialisation en Gestion des risques financiers »,
- le « Master de spécialisation en Analyse interdisciplinaire de la construction européenne » (organisé conjointement par les Instituts d'études européennes de l'USL-B et de l'UCL),

Les chiffres relatifs aux inscriptions régulières (a)) et aux diplômes délivrés (b)) sont présentés.

a) Les inscriptions régulières

En 2017-2018, tous programmes confondus, il y a presque autant de femmes (49,1 %) que d'hommes (50,9 %) qui se sont inscrit.e.s à un Master de spécialisation.

On constate néanmoins un fort déséquilibre pour ce qui concerne le Master de spécialisation en Gestion des risques financiers. Les hommes y sont, en effet, largement majoritaires (72,5 %).

TAB. 7 – Inscriptions aux programmes du 2^{ème} cycle de spécialisation, selon le sexe, en 2017-2018 (programmes organisés ou co-organisés par l'USL-B)

	Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Master de spécialisation en Droits de l'homme	41	50	91	45,1%	54,9%	100%
Master de spécialisation en Droit de l'environnement et en droit public immobilier	18	27	45	40,0%	60,0%	100%
Master de spécialisation en Gestion des risques financiers	29	11	40	72,5%	27,5%	100%
Master de spécialisation en Analyse interdisciplinaire de la construction européenne	22	26	48	45,8%	54,2%	100%
Total	110	114	224	49,1%	50,9%	100%

b) Les diplômes délivrés

En 2016-2017, tous programmes confondus, les femmes (55,6 %) sont plus diplômées que les hommes (44,4 %). Ce n'est que pour le Master de spécialisation en Gestion des risques financiers qu'on observe un certain déséquilibre dans le nombre de diplômes délivrés aux femmes (26,1 %) et aux garçons (73,9 %).

TAB. 8 – Diplômes du 2^{ème} cycle de spécialisation délivrés, selon le sexe, en 2016-2017
(programmes organisés ou co-organisés par l'USL-B)

	Nombre d'étudiant.e.s			Pourcentage		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Master de spécialisation en Droits de l'homme	22	43	65	33,8%	66,2%	100%
Master de spécialisation en Droit de l'environnement et en droit public immobilier	6	11	17	35,3%	64,7%	100%
Master de spécialisation en Gestion des risques financiers	17	6	23	73,9%	26,1%	100%
Master de spécialisation en Analyse interdisciplinaire de la construction européenne	11	10	21	52,4%	47,6%	100%
Total	56	70	126	44,4%	55,6%	100%

1.1.4. Le Doctorat

Les chiffres relatifs aux premières inscriptions (a)) et aux diplômes délivrés (b)) dans le cadre du Doctorat sont présentés.

a) Les premières inscriptions au Doctorat

En 2017-2018, autant de femmes que d'hommes se sont inscrites pour la première fois au Doctorat.

Précisons que les données du tableau 9 ci-dessous ne comprennent pas la formation doctorale.

TAB. 9 – Premières inscriptions au Doctorat par domaine d'études, selon le sexe, en 2017-2018 à l'USL-B

Domaine	Nombre d'inscrit.e.s			Pourcentage		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Philosophie		1	1		100%	100%
Langues, lettres et traductologie		1	1		100%	100%
Sciences juridiques	2	1	3	67%	33%	100%
Sciences politiques et sociales	2	4	6	33%	67%	100%
Sciences économiques et gestion	3		3	100%		100%
TOTAL	7	7	14	50%	50%	100%

b) Les diplômes de Doctorat

Comme l'indique le tableau ci-dessous, en 2016-2017, 58 % de femmes ont obtenu leur diplôme de Doctorat.

TAB. 10 – Diplômes de Doctorat délivrés par domaine d'études, selon le sexe, en 2016-2017 à l'USL-B

Domaine	Nombre de diplômé.e.s			Pourcentage		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Philosophie		1	1		100%	100%
Langues, lettres et traductologie		1	1		100%	
Histoire, histoire de l'art et traductologie	2	2	4	50%	50%	100%
Sciences juridiques	1	2	3	33%	67%	100%
Sciences politiques et sociales	1	1	1	50%	50%	100%
Sciences économiques et gestion	1		1	100%		100%
TOTAL	5	7	12	42%	58%	100%

Tant au niveau des premières inscriptions que des diplômes délivrés, les chiffres illustrent une situation relativement similaire à celle observée dans le précédent rapport. Toutefois, le nombre des effectifs relevé durant ces années est si réduit qu'aucune conclusion ne peut, selon nous, être tirée.

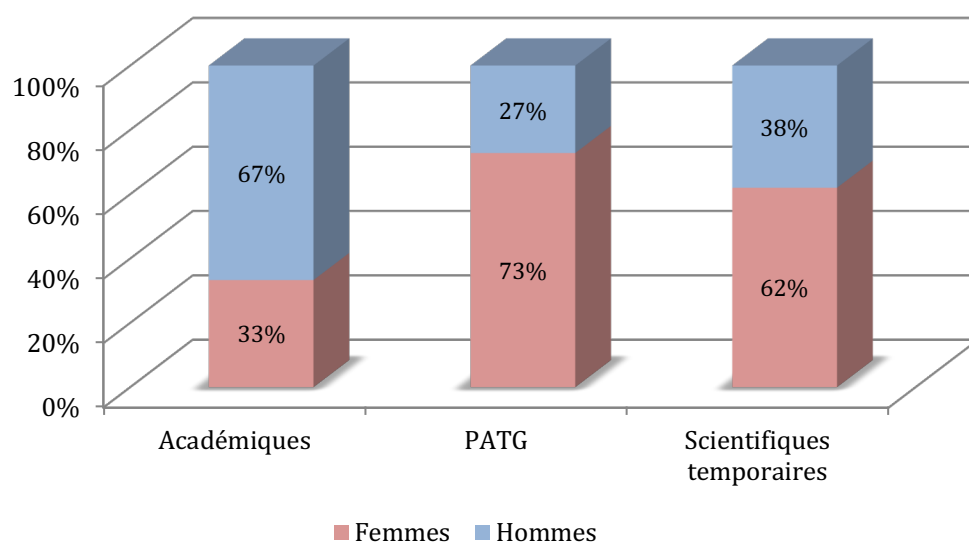
1.2. Le personnel de l'USL-B

Nous présenterons successivement les chiffres relatifs au personnel administratif, technique et de gestion (PATG) (1.2.1.), au personnel académique (CORA) (1.2.2.), au personnel scientifique temporaire (CORSCI) (1.2.3.) et au personnel associé à la recherche (1.2.4.). Les ventilations tout au long des parcours dans l'Université seront également illustrées (1.2.5.).

Au fil des années, le nombre de personnes travaillant au sein des trois corps n'a cessé d'augmenter.

Dans le graphique ci-dessous, nous disposons d'une vue d'ensemble de la répartition hommes-femmes au sein des trois corps de l'Université. En 2018, les femmes sont largement majoritaires au sein du PATG (73 %) et du CORSCI (62 %) alors qu'elles représentent 33 % pour ce qui concerne le CORA. Ces chiffres sont détaillés dans les pages qui suivent.

GRAPH. 1 – Répartition hommes-femmes au sein des trois corps du personnel de l’USL-B, en 2018, en %



Comme nous le verrons par la suite, quel que soit le corps concerné, on constate qu’en termes de proportions hommes-femmes, les tendances sont relativement similaires entre 2017 (voy. Rapport d’octobre 2017) et 2018. Mais il est à noter que la proportion de femmes dans le corps des scientifiques temporaires a augmenté.

1.2.1. Le personnel administratif, technique et de gestion (PATG)

En février 2018, le personnel administratif, technique et de gestion de l’USL-B compte 103 membres. Parmi ceux-ci, 75 sont des femmes, ce qui représente 73 %.

En se référant au tableau ci-dessous, on examine le détail de la répartition hommes-femmes par niveau et on constate que les femmes sont majoritaires aux niveaux 1 et 2 de la catégorie ‘administratif ’ tandis qu’elles ne représentent qu’1/7 du personnel de gestion (niveaux 2 et 3 confondus).

Ces chiffres illustrent une situation relativement similaire à celle observée en 2017 et dont fait état le Rapport d’octobre 2017 à la page 19⁶.

⁶ En 2017, il y avait 48 administratif.ve.s de niveau 1 (15 hommes et 33 femmes), 43 administratif.ve.s de niveau 2 (8 hommes et 35 femmes), 5 membres du personnel de gestion de niveau 2 (4 hommes et 1 femme) et un membre du personnel de gestion de niveau 3 (1 homme).

TAB. 11 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du PATG exprimé par niveau et par sexe, en février 2018 à l’USL-B

Niveau	Nombre de personnes		Pourcentage		Total
	H	F	H	F	
Administratif niveau 1*	14	34	29,1%	70,9%	48
Administratif niveau 2	8	40	16,6%	83,4%	48
Pers. de gestion niveau 2**	4	1	80,0%	20,0%	5
Pers. de gestion niveau 3**	2	0	100,0%	0,0%	2
Somme Personnel administratif, technique et de gestion	28	75	27,2%	72,8%	103

* i.e. personnel de direction

** i.e. personnel ouvrier

1.2.2. Le personnel académique (CORA)

En 2018, les deux-tiers du personnel académique est constitué d’hommes (67%).

Les femmes sont minoritaires dans toutes les catégories de ce personnel.

La catégorie qui compte la plus faible proportion de femmes est celle de « professeur.e ordinaire » (12,5 %).

Notons que ce sont trois femmes qui occupent les trois mandats définitifs du FNRS à l’USL-B.

Il n’y a que très peu de différences entre la situation en 2018 et la situation en 2017, dont fait état le Rapport d’octobre 2017, aux pages 19 et 20⁷.

Toutefois, comme mentionné dans le Rapport d’octobre 2017 (page 19), une évolution positive de la proportion de femmes présentes dans les différentes catégories du personnel académique avait pu être observée de 2003 à 2017. En 2018, les chiffres confirment cette tendance lente mais positive.

⁷ En 2017, il y avait 15 professeur.e.s ordinaires (13 hommes et 2 femmes), 19 professeur.e.s à fonction complète (13 hommes et 6 femmes), 17 chargé.e.s de cours à fonction complète (8 hommes et 9 femmes), 4 académiques haute école (3 hommes et 1 femme), 2 professeurs extraordinaires (2 hommes), 109 chargé.e.s de cours à temps partiel (77 hommes et 32 femmes), 26 suppléant.e.s à temps partiel (22 hommes et 4 femmes), 1 maître de recherche FNRS (1 femme) et 2 chercheuses qualifiées FNRS (2 femmes).

TAB. 12 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du Personnel académique exprimé par grade et par sexe, en février 2018 à l’USL-B

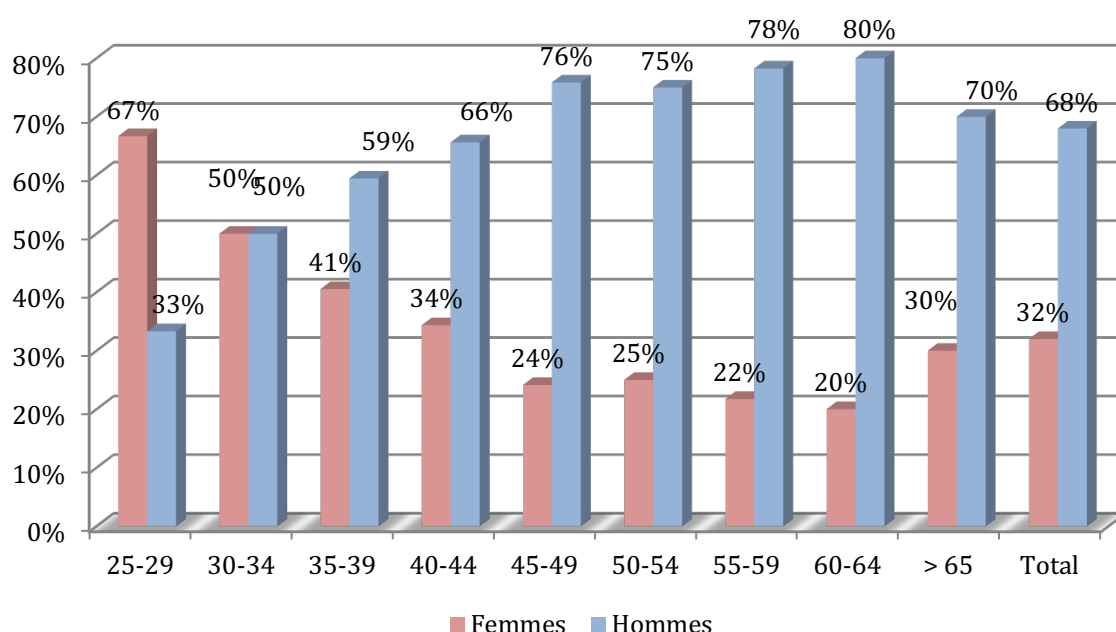
Grade	Nombre de personnes		Pourcentage		Total
	H	F	H	F	
Professeur.e ordinaire	14	2	87,5%	12,5%	16
Professeur.e à fonction complète	12	8	60%	40%	20
Chargé.e de cours à fonction complète	11	10	52,4%	47,6%	21
Académique haute école	3	1	75,0%	25,0%	4
Professeur.e extraordinaire	1	1	50,0%	50,0%	2
Chargé.e de cours à temps partiel	72	34	67,9%	32,1%	106
Suppléant.e à temps partiel	23	9	71,8%	28,1%	32
Maître de recherche FNRS	0	1	0,0%	100%	1
Chercheur.euse qualifié.e FNRS	0	2	0,0%	100%	2
Somme Académiques	136	68	66,7%	33,3%	204

Dans le graphique suivant, on observe la répartition des hommes et des femmes du personnel académique de l'Université selon plusieurs tranches d'âge.

On compte une majorité de femmes âgées de moins de 34 ans (14) et une minorité de femmes âgées de plus de 65 ans (3). Quant aux hommes, on en compte une majorité qui sont âgés entre 35 et 49 ans (65) et une minorité de plus de 65 ans (7).

Dans chaque tranche d'âge, la proportion d'hommes est plus importante que celle des femmes. Pour la seule tranche d'âge « 25-29 ans », on constate une représentation plus féminine (67% de femmes contre 33% d'hommes). Seule la catégorie d'âge des 30-34 ans est équilibrée en termes de répartition des genres.

GRAPH. 2 – Effectif en pourcentage du personnel académique par catégorie d'âge et par sexe, en février 2018 à l'USL-B



Catégorie d'âge	Nombre de personnes		Pourcentage		Total
	H	F	H	F	
25-29 ans	1	2	33,3	66,6%	3
30-34 ans	12	12	50%	50%	24
35-39 ans	22	15	59,5%	40,5%	37
40-44 ans	21	11	65,6%	34,3%	32
45-49 ans	22	7	75,9%	24,1%	29
50-54 ans	21	7	75%	25%	28
55-59 ans	18	5	78,3%	21,7%	23
60-64 ans	12	3	80%	20%	15
> 65 ans	7	3	70%	30%	10
Total	136	65	67,7%	32,3%	201

1.2.3. Le personnel scientifique temporaire (CORSCI)

En 2018, 61,2 % du personnel scientifique temporaire (sur budget ordinaire, financements extérieurs et autres) est constitué de femmes (139 femmes pour 88 hommes). Dans toutes les catégories, les femmes sont majoritaires ou représentées de façon égale sauf pour ce qui concerne celle des « Boursier.ère post doc », où elles sont 36,4 %.

Ces chiffres illustrent une situation relativement similaire à celle observée en 2017 et dont fait état le Rapport d'octobre 2017 à la page 22⁸.

TAB. 13 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du Personnel scientifique temporaire au cadre et hors cadre exprimé par grade et par sexe, en février 2018 à l'USL-B

Grade	Nombre de personnes		Pourcentage		Total
	H	F	H	F	
Assistant.e	47	65	42%	58%	112
Scientifique haute école	10	24	29,4%	70,6%	34
Maîtres de langues	2	11	15,4%	84,6%	13
Aspirant.e FNRS	5	5	50,0%	50,0%	10
Boursier.ère FRESH	2	2	50,0%	50,0%	4
Boursier.ère de doctorat	4	7	36,4%	63,6%	11
Boursier.ère post doc	5	4	55,5%	44,5%	9
Chercheur.euse	8	15	34,8%	65,2%	23
Chercheur.euse post doc	5	5	50,0%	50,0%	10
Chargé.e de recherche FNRS	0	1	0%	100,0%	1
Total	88	139	38,8%	61,2%	227

⁸ En 2017, il y avait 112 assistant.e.s (46 hommes et 66 femmes), 34 scientifiques haute école (10 hommes et 24 femmes), 10 aspirant.e.s FNRS (5 hommes et 5 femmes), 4 boursier.ère.s FRESH (1 homme et 3 femmes), 13 boursier.ère.s de doctorat (4 hommes et 9 femmes), 4 boursier.ère.s post doc (1 homme et 3 femmes), 21 chercheurs.euses (8 hommes et 13 femmes), 10 chercheurs.euses post doc (6 hommes et 4 femmes) et 2 chargé.e.s de recherche FNRS (1 homme et 1 femme).

1.2.4. Le personnel associé à la recherche

Les membres du personnel de l'USL-B associé à la recherche (sur budget ordinaire, financements extérieurs et autres) sont répartis selon la classification du Cadre européen pour les carrières de la recherche (*European framework for research careers*).

European framework for research careers :

R1 : *First stage researcher (up to the point of PhD)* – Chercheur.euse en début de carrière / doctorant.e

R2 : *Recognised researcher (PhD holders or equivalent who are not yet fully independant)* – Chercheur.euse post-doctorant.e

R3 : *Established researcher (researchers who have developed a level of independance)* – Chercheur.euse confirmé.e

R4 : *Leading researcher (researchers leading their research area or field)* – Chercheur.euse expérimenté.e

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, plus on monte dans les catégories, plus la proportion de femmes diminue. Alors que les femmes sont relativement bien présentes dans la catégorie R1 (58,5 %), elles sont largement minoritaires dans les trois autres catégories.

TAB. 14 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du Personnel associé à la recherche au cadre et hors cadre exprimé par catégorie et par sexe, en février 2018 à l'USL-B

Catégorie	Nombre de personnes		Pourcentage		Total
	H	F	H	F	
R1 <i>First Stage Researcher</i>	66	93	41,5%	58,5%	159
R2 <i>Recognised Researcher</i>	33	20	62,2%	37,8%	53
R3 <i>Established Researcher</i>	86	47	64,7%	35,3%	133
R4 <i>Leading Researcher</i>	27	12	69,2%	30,8%	39
Total	212	172	55,2%	44,8%	384

1.2.5. Schématisation des ventilations tout au long des parcours dans l'Université

Les PCG ont proposé que chaque institution construise, à partir de leurs données internes, un indicateur comparable à celui proposé par la Professeure Danièle Meulders dans son rapport *Alma Mater, Homo sapiens II*⁹. Le schéma qu'elle présente reprend des données qui agrègent les chiffres des différentes universités francophones (situation en 1999/2000 et en 2009/2010).

À l'aide du graphique ci-dessous, l'objectif est de visualiser la proportion d'hommes et de femmes (en pourcentage) à chaque étape du parcours universitaire au sein de l'USL-B, c'est-à-dire depuis l'inscription au 1^{er} cycle des études supérieures jusqu'à la fonction de professeur.e ordinaire.

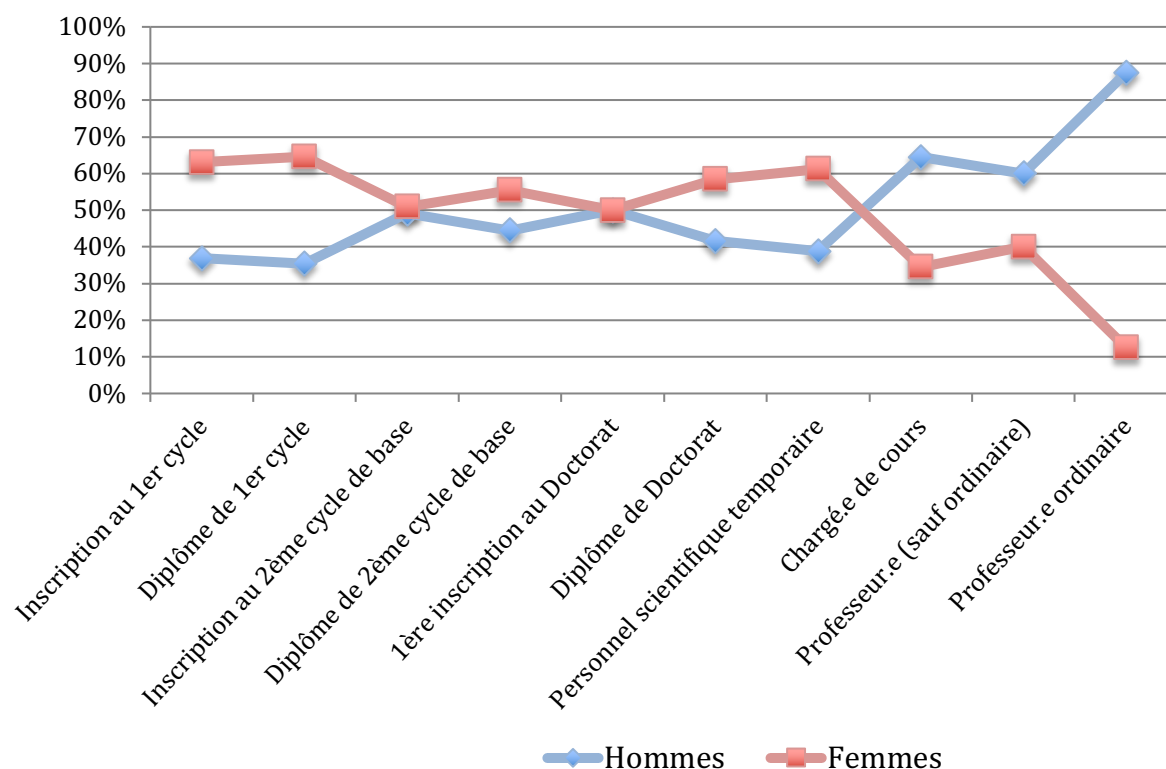
Notons qu'il faut être prudent dans l'interprétation du graphique dès lors qu'une importante majorité des diplômé.e.s de 1^{er} cycle s'inscrit à des Masters (de 2^{ème} cycle de base) organisés par d'autres universités et que les doctorant.e.s sont principalement des diplômé.e.s issu.e.s d'autres universités. Pour rappel, l'USL-B n'organise que le Master 120 en Etudes européennes et le Master 120 en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative.

Il est toutefois intéressant d'observer que l'aspect général des courbes du schéma de l'USL-B est relativement comparable à celui que retient D. MEULDERS : une proportion plus importante de femmes apparaît en début de parcours et une diminution de leur nombre se constate au fur et à mesure qu'on avance dans la carrière académique. En effet, pour ce qui concerne l'USL-B, il y a davantage (entre 56 et 65 %) de femmes inscrites au 1^{er} cycle, diplômées du 1^{er} cycle, inscrites au 2^{ème} cycle, diplômées du 2^{ème} cycle de base et membres du personnel scientifique temporaire que d'hommes. Au niveau des inscrit.e.s au Doctorat (premières inscriptions) et des diplômé.e.s du Doctorat, on compte quasi autant d'hommes que de femmes (2 femmes de plus diplômées)¹⁰. Pour ce qui est des fonctions d'académiques, les femmes ne représentent qu'un faible nombre des chargé.e.s de cours et 40% des professeur.e.s (professeur.e.s ordinaires non compris.es) et elles ne sont que 13 % à occuper une fonction de professeure ordinaire. On constate donc encore aujourd'hui une situation de déséquilibre en fin de parcours.

⁹ D. MEULDERS, S. O'DORCHAI et N. SIMEU, *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique*, Université libre de Bruxelles, rapport de recherche GENIUF, 2012, p. 38.

¹⁰ Ceci diffère des résultats que retient D. MEULDERS : l'auteure comptabilise 40 % de femmes diplômées du Doctorat (situation en 2009-2010). Ceci étant, à l'USL-B, les effectifs sont réduits et, dès lors, les constats moins significatifs.

GRAPH. 3 – Schématisation des ventilations tout au long des parcours au sein de l'USL-B, 2017-2018, en %



	Nombre de personnes		Pourcentage	
	H	F	H	F
Inscription au 1^{er} cycle	1369	2338	36,9%	63,1%
Diplôme de 1^{er} cycle (2016-2017)	211	384	35,4%	64,6%
Inscription au 2^{ème} cycle de base	110	114	49,1%	50,9%
Diplôme de 2^{ème} cycle de base (2016-2017)	56	70	44,5%	55,5%
1^{ère} inscription au Doctorat	7	7	50%	50%
Diplôme de Doctorat (2016-2017)	5	7	41,6%	58,4%
Personnel scientifique temporaire	88	139	38,8%	61,2%
Chargé.e de cours	110	58	65,4%	34,5%
Professeur.e (sauf ordinaire)	12	8	60%	40%
Professeur.e ordinaire	14	2	87,5%	12,5%

1.3. Les organes décisionnels

La répartition hommes-femmes dans les organes de direction (1.3.1.) et les autres organes décisionnels (1.3.2.) de l'USL-B en 2017-2018 est examinée.

1.3.1. Les organes de direction

Les principaux organes de direction sont les Autorités académiques, le Conseil d'administration et le Conseil de direction.

Les *Autorités académiques* sont le Recteur, le Vice-Recteur à l'enseignement, le Vice-Recteur à la recherche, le Vice-Recteur aux relations internationales, la Vice-Rectrice à la qualité, les Doyens des quatre Facultés et le Président de l'Institut d'études européennes (IEE). En 2017-2018, parmi les 10 autorités, il a deux femmes (20 %). Celles-ci occupent la fonction de la Vice-Rectrice à la qualité et de Doyenne de Faculté. Ces autorités font partie des Conseils d'administration et de direction. Ajoutons que l'équipe rectorale compte sur l'appui d'un Conseiller à l'insertion régionale et au service à la société ainsi que d'une Conseillère à la politique du genre. Ces derniers participent aux Conseils d'administration et de direction en tant qu'observateurs.

Le *Conseil d'administration* dispose des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de l'Université. Parmi ses compétences, on trouve l'engagement du personnel et l'attribution des charges académiques, les promotions, les renouvellements de mandats, l'élaboration du cadre ainsi que l'approbation du budget et des comptes annuels qu'il soumet à l'Assemblée générale. Comme nous pouvons l'examiner dans le tableau 16 ci-dessous, en 2017-2018, les femmes représentent 45,0 % des membres effectifs de ce Conseil. Chaque corps du personnel est représenté par 1 personne de chaque sexe.

Le *Conseil de direction* est l'instance de réflexion sur la politique menée par l'Université. Dans ce cadre, il définit les grandes orientations qui sont les siennes en matière d'enseignement, de recherche et de service à la société. Entre autres compétences, il établit les différents règlements de l'Université et le statut des membres des différents ensembles qui composent la communauté universitaire. Il élit également le Recteur. Comme nous pouvons l'observer dans le tableau 16, en 2017-2018, les femmes représentent 53,6% des membres effectifs de ce Conseil. Le corps académique (2 femmes pour 3 hommes) et le corps scientifique (4 femmes pour 1 homme) sont représentés par presque autant d'hommes que de femmes. Pour ce qui est du PATG, le nombre de représentant.e.s hommes et femmes est identique. En ce qui concerne les représentant.e.s des étudiant.e.s, il n'y a qu'un seul homme.

TAB. 15 – Répartition hommes-femmes dans les organes de direction de l’USL-B, en 2017-2018

Organes	Effectifs			
	H	F	H+F	% Femmes
Conseil d'Administration	11	9	20	45,0%
Recteur (Président)	1	0	1	
Vice-Recteur	2	0	2	
Doyen.ne.s + Président IEE	4	1	5	
Conseiller ère.s du Recteur (observateurs)	1	1	2	
Présidente du corps académique	0	1	1	
2 nd représentant du corps académique	1	0	1	
Présidente du corps scientifique	0	1	1	
2 nd représentante du corps scientifique	0	1	1	
Président du corps administratif, technique et de gestion	1	0	1	
2 nd représentante du corps administratif, technique et de gestion	0	1	1	
Présidente de l'association étudiante	0	1	1	
Co-Présidente de l'association étudiante	0	1	1	
3 ^{ème} représentante des étudiant.e.s	0	1	1	
4 ^{ème} représentant des étudiant.e.s	1	0	1	
Conseil de Direction	13	15	28	53,6%
Recteur (Président)	1	0	1	
Vices-Recteur	2	0	2	
Doyen.ne.s + Président IEE	4	1	5	
Présidente du corps académique	0	1	1	
Représentant.e.s du corps académique de chaque Faculté	3	1	4	
Présidente du corps scientifique	0	1	1	
Représentant.e.s du corps scientifique de chaque Faculté	1	3	4	
Président du corps administratif et technique	1	0	1	
Vice-Présidente du corps administratif et technique	0	1	1	
Représentant.e.s du corps administratif et technique	0	2	2	
Présidentes de l'association étudiante	0	2	2	
Représentant.e.s des étudiants de chaque Faculté	1	3	4	

Ces chiffres illustrent une situation relativement similaire à celle observée en 2017 et dont fait état le Rapport d’octobre 2017 à la page 26¹¹. Il est intéressant de noter toutefois une progression de la représentation des femmes dans les organes de direction.

¹¹ En 2016-2017, le Conseil d’Administration et le Conseil de Direction comptaient chacun 40 % de femmes.

1.3.2. Les autres organes décisionnels

À côté des trois organes principaux de direction, figurent cinq autres organes décisionnels que sont le Conseil de l'enseignement, le Conseil de recherche, les Conseils de Faculté (ou de l'Institut¹²), le Conseil social et le Conseil de la bibliothèque.

Le *Conseil de l'enseignement* est compétent pour tout ce qui concerne la mission d'enseignement de l'Université. Il coordonne notamment l'organisation de l'enseignement dans les différentes Facultés et l'IEE, approuve les programmes d'études et établit le *Règlement général des études et des examens*. Il définit également les axes de la politique d'aide pédagogique au sein de l'Université et statue, par ailleurs, sur toute question relative à l'enseignement faisant l'objet de discussion dans les groupes de travail interuniversitaires. Le *Conseil de recherche* a pour mission de faire des propositions concernant la promotion de la recherche à l'Université, de donner son avis sur la création de centres de recherche et de postes de chercheurs, et de gérer le budget de la recherche alloué par le Conseil d'administration. Le *Conseil de Faculté* (ou *de l'Institut*) propose au Conseil de direction l'orientation de la politique de la Faculté/de l'Institut au niveau de l'enseignement et de la recherche, dont la création, la modification ou la suppression des programmes d'études. Il a un pouvoir de décision en ce qui concerne les méthodes d'enseignement et les modalités d'encadrement des étudiants de la Faculté/l'Institut, la coordination des cours et des travaux pratiques et l'organisation des examens. Le *Conseil social* a pour compétences la promotion et la coordination de la politique sociale étudiante. Il examine les comptes sociaux et le budget social. Il se prononce, par voie de décision, sur la gestion des subventions annuelles visées à l'article 1^{er} de la loi du 3 août 1960 accordant des avantages sociaux aux universités et établissements assimilés. Le *Conseil de la bibliothèque* gère la politique administrative générale de la bibliothèque. Il fait une proposition de répartition du budget de la bibliothèque et des propositions concernant l'organisation et le fonctionnement des services ainsi que l'exécution du budget.

L'examen du tableau suivant révèle qu'en 2017-2018, les femmes sont moins représentées parmi les membres effectifs du Conseil de recherche (35,0 %) - où elles sont 7 sur les 20 membres -, du Conseil de la bibliothèque (29,2 %), du Conseil de l'IEE (31 %), du Conseil de la Faculté des Sciences Economiques, Sociales, Politiques et de la Communication (36,6%) et du Conseil de la Faculté de Droit (42,8 %). L'organe le plus équilibré en termes de répartition hommes-femmes parmi ses membres effectifs est le Conseil de l'Enseignement (50,0 % de femmes).¹³

¹² C'est-à-dire de l'Institut d'Etudes européennes.

TAB. 16 – Répartition hommes-femmes dans les autres organes décisionnels de l'USL-B, en 2017-2018

Organes	Effectifs			
	H	F	H+F	% Femmes
Conseil de l'Enseignement	13	13	26	50,0%
Vice-Recteur en charge de l'Enseignement (Président)	1	0	1	
Doyen.ne.s + Président IEE	4	1	5	
Représentants du corps académique de chaque Faculté	3	1	4	
Représentant.e.s du corps scientifique de chaque Faculté	0	4	4	
Représentant.e.s du corps administratif et technique de chaque Faculté et de l'IEE	1	4	5	
Représentant.e.s des étudiant.e.s Faculté, IEE, CAU	4	3	7	
Conseil de la Recherche	13	7	20	35,0%
Vice-Recteur en charge de la Recherche (Président)	1	0	1	
Vice-Présidente	0	1	1	
Membres du Conseil de la Recherche	11	5	16	
Observateur.rice.s	1	1	2	
Conseil Faculté Philosophie, lettres et sciences humaines	9	12	21	60,7%
Doyenne (Présidente)	0	1	1	
Représentant.e.s du corps académique	4	4	8	
Représentant.e.s du corps scientifique	2	4	6	
Représentant.e.s des étudiant.e.s	3	3	6	
Conseil Faculté Droit	16	12	28	42,8%
Doyen (Président)	1	0	1	
Représentant.e.s du corps académique	5	3	8	
Représentant.e.s du corps scientifique	4	4	8	
Représentant.e.s des étudiant.e.s	6	5	11	
Conseil Faculté Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication	26	15	41	36,6%
Doyen (Président)	1	0	1	
Représentant.e.s du corps académique	18	11	29	
Représentant.e.s du corps scientifique temporaire	7	4	11	
Conseil Faculté Traduction et interprétation	10	14	24	58,3%
Doyen (Président)	1	0	1	
Représentant.e.s du corps académique	3	2	5	
Représentant.e.s du corps scientifique	4	8	12	
Représentant.e.s des étudiant.e.s	2	4	6	

Conseil de l'Institut d'Etudes européennes	40	18	58	31,0%
Doyen (Président)	1	0	1	
Personnel académique	28	2	30	
Personnel scientifique	2	2	4	
Personnel administratif	1	1	2	
Personnel associé	5	10	15	
Représentant.e.s des étudiant.e.s	3	3	6	
Conseil Social	3	5	8	62,5%
Président	1	0	1	
Membres du personnel	1	2	3	
Membres des étudiants	1	3	4	
Conseil de la bibliothèque	17	7	24	29,2%
Président	1	0	1	
Doyen.ne.s et Président de l'IEE	4	1	5	
Bibliothécaire	0	1	1	
L'administration de la bibliothèque	1	1	2	
Responsables académiques des acquisitions	11	4	15	

1.4. Autres

Nous porterons notre attention sur les organes de concertation sociale (1.4.1.), sur les titres de Docteur Honoris Causa octroyés par l'USL-B (1.4.2.) ainsi que sur les membres du personnel de l'Université qui ont bénéficié d'un crédit-temps, d'un congé parental ou de maternité (1.4.3.).

1.4.1. Les organes de concertation sociale

Durant l'année académique 2017-2018¹⁴, les femmes sont un peu plus représentées au sein du Conseil d'entreprise (52,6 %) qu'au sein du Comité pour la Prévention et la Protection au travail (43,7 %).¹⁵

¹⁴ En mai 2017, les élections sociales ont été organisées. Le tableau 18 reprend la situation faisant suite à ces élections.

¹⁵ En 2016-2017, le Conseil d'Entreprise comptait 63,6 % de femmes et le Conseil pour la Prévention et la Protection au travail 33,3 % de femmes (voy. p. 29 du Rapport d'octobre 2017).

TAB. 17 – Répartition hommes-femmes dans les organes de concertation sociale de l'USL-B, en 2016-2017

Organes	Effectifs			
	H	F	H+F	% Femmes
Conseil d'Entreprise	9	10	19	52,6%
Recteur (Président)	1	0	1	
Délégation de la direction	0	2	2	
Délégation de la direction (suppléants)	1	1	2	
Délégation du personnel	3	5	8	
Délégation du personnel (suppléants)	4	2	6	
Comité pour la Prévention et la Protection au travail	9	7	16	43,7%
Vice-Recteur (Président)	1	0	1	
Délégation de la direction	1	1	2	
Délégation de la direction (suppléants)	1	1	2	
Délégation du personnel	4	2	6	
Délégation du personnel (suppléants)	1	3	4	
Conseiller en prévention	1	0	1	

1.4.2. Les Docteurs Honoris Causa

Le titre honorifique de Docteur Honoris causa est décerné à une personnalité qui s'est distinguée dans un domaine particulier.

En avril 2009, l'USL-B a fêté ses 150 ans et a, pour la première fois de son histoire, décerné le titre de Docteur Honoris Causa. Le titre a été remis à Mr Daniel COHN-BENDIT (homme politique), à Mme Nele PAXINOU (comédienne) et à Mr Sir Partha DASGUPTA (économiste et professeur). En 2016-2017, le titre a été délivré à Mme Marie-Claire FOBLETS (anthropologue du droit et spécialiste du droit des migrations) et, en 2017-2018, à Mr Jean-Marc FERRY (philosophe et professeur).

TAB. 18 – Les titres de Docteur Honoris Causa délivrés par l'USL-B, selon le sexe, de 2008-2009 à 2017-2018

Année académique	Nombre de personnes	
	H	F
2008-2009	2	1
2015-2016	1	0
2016-2017	0	1
2017-2018	1	0
Total	4	2

1.4.3. Les bénéficiaires d'un crédit-temps, d'un congé parental et de maternité

En 2017-2018, 14 membres du personnel ont demandé et se sont vus octroyer un crédit-temps, un congé parental ou de maternité.

En ce qui concerne les crédits-temps, ce sont deux femmes et un homme, membres du personnel administratif, qui en ont pris.

TAB. 19 – Nombre de crédits-temps octroyés aux membres du personnel de l'USL-B, selon le sexe et la catégorie d'appartenance, en 2017-2018

	H	F
Administratif.ve.s	1	2
Total	1	2

En ce qui concerne les congés parentaux, ce sont largement plus de femmes (90,0 %) qui en ont pris que d'hommes (10,0 %). Le seul homme a bénéficié d'une réduction de 20 % de son temps de travail. Quant aux femmes, 6 administratives ont bénéficié d'une réduction de 100 % de leur temps de travail sur 1 ou 2 mois. Les 3 autres femmes (1 académique et 2 administratives) ont, elles, bénéficié d'une réduction de 20 % de leur temps de travail.

TAB. 20 – Nombre de congés parentaux octroyés aux membres du personnel de l'USL-B, selon le sexe et la catégorie d'appartenance, en 2017-2018

	H	F
Académiques	0	1
Administratifs.ves	1	8
Total	1	9

En ce qui concerne le nombre de congés de maternité pris en 2017-2018, environ la moitié d'entre eux l'ont été par les scientifiques (45 %).

TAB. 21 – Nombre de congés de maternité octroyés aux membres du personnel de l'USL-B, selon la catégorie d'appartenance, en 2017-2018

Académiques	5
Scientifiques	9
Maîtres de langues	2
Administratives	4
Total	20

II. Le genre et l'USL-B

En 2017-2018, l'USL-B a perpétué ses bonnes pratiques et initiatives en matière de genre et en a initié de nouvelles au niveau institutionnel (2.1), en ce qui concerne la communication (2.2.), en ce qui concerne les personnels (2.3.), l'enseignement et la population étudiante (2.4.) et le service à la société (2.5.).

2.1. Sur le plan institutionnel

Au sein de l'USL-B, il y a eu quelques mouvements de personnel au sein des organes qui ont reçu pour mission de prendre en charge les questions de genre. Tout d'abord, depuis octobre 2018, le Recteur a désigné la Professeure Charlotte PEZERIL comme **Conseillère du Recteur à la politique du genre**, aidée de la PCG (Laura BERTORA). Yannick VANDERBORGHT devient quant à lui représentant de l'Université au sein du Comité Femmes & Sciences. Ensemble, ils ont pour tâches de développer la politique de genre au sein de l'institution et de travailler de concert avec le **Comité d'accompagnement de la politique du genre** (dont ils sont membres). Ce Comité existe depuis décembre 2014. Il a pour mission de discuter des rapports institutionnels sur l'état de l'égalité de genre, de mettre en évidence les enseignements tirés de ces rapports, de proposer au Conseil de direction un plan d'actions concrètes en vue d'une meilleure prise en compte de l'égalité de genre et de discuter de la mise en œuvre des actions retenues. Sa composition a été déterminée selon des critères de représentation des trois corps (académique, scientifique et administratif) de l'Université, de représentation des domaines d'études et de l'intérêt manifesté pour la problématique. Selon les thématiques abordées, le Comité est autorisé à inviter d'autres personnes à ses réunions¹⁶. A partir de 2017-2018, quatre étudiant.e.s en sont également membres (3 effectifs et 1 suppléante).

La **déclaration expresse**¹⁷ adoptée le 27 juin 2016 par le Conseil de direction – dans laquelle celui-ci souligne **la priorité qu'il accorde à la politique du genre** –, texte de référence en ce domaine, invite (1) à mettre en place des stratégies et actions appropriées pour permettre un équilibre entre les genres, (2) à assurer une représentation de minimum une personne de chaque sexe au sein des commissions de recrutement et de promotion et (3) à assurer une meilleure visibilité de la question du genre au sein de l'institution. La Conseillère du Recteur et le Comité d'accompagnement sont chargés du suivi de ces différents axes.

Comme cela est recommandé dans la déclaration du Conseil de direction, plusieurs mesures sont mises en œuvre au sein de l'USL-B afin **d'assurer la meilleure visibilité possible** aux questions de genre ainsi qu'aux initiatives lancées en la matière auprès de sa population étudiante, de son personnel et du grand public. Ainsi, en 2017-2018,

- La déclaration précitée du Conseil de direction se trouve sur le site internet de l'Université et a été reprise dans la brochure 2017-2018 de l'Université qui est mise à disposition du public ;
- Les rapports institutionnels sur l'état de l'égalité de genre à l'USL-B sont déposés sur le site intranet de l'Université, accessible aux étudiant.e.s et aux membres du personnel ;

¹⁶ Pour la présentation du Comité d'accompagnement de la politique du genre et l'identification de ses membres, voy. <http://www.usaintlouis.be/sl/2931.html>.

¹⁷ Pour le texte complet de la déclaration, voy. annexe 1.

- Le Rapport institutionnel d'octobre 2017 a été présenté le 8 mars 2018 devant le Conseil de direction, le 19 mars 2018 devant le Conseil d'entreprise (dont la séance était exceptionnellement ouverte à l'ensemble des membres du personnel).
- Une page présentant la politique du genre de l'institution est en ligne sur le site internet de l'USL-B¹⁸ depuis octobre 2016. Y figurent notamment la description des principaux axes de la politique du genre, l'identification des organes et personnes en charge des questions de genre au sein de l'institution, un lien vers le Rapport d'octobre 2016 et d'octobre 2017 ainsi que des liens hypertextes vers le site internet du Comité Femmes et Sciences et d'autres ressources pertinentes ;
- La bonne circulation de l'information est assurée grâce à l'adresse mail pcg@usaintlouis.be, fonctionnelle depuis septembre 2016. Cette adresse est gérée par la PCG et a pour but de réceptionner et diffuser des informations relatives aux questions de genre.

L'USL-B veille à développer un *dispositif de communication interne et externe respectueux des genres*. Ainsi, le visuel des brochures d'informations sur les programmes va dans ce sens : on prend soin d'avoir un nombre équilibré de gros-plans de femmes et d'hommes, sans les « cantonner » dans l'identification d'une filière d'études donnée, mais aussi de refléter la diversité multiculturelle. La Cellule « genre » se tient également à la disposition de la communauté universitaire pour leur fournir des conseils afin d'utiliser au mieux le genre dans les supports de communication interne et externe de l'institution (brochures, rapports institutionnels, offres d'emploi, emails).

Aussi, l'Université choisit *les personnalités qu'elle met à l'honneur* dans un souci de visibilité des femmes. C'est par exemple le cas dans le cadre du Doctorat Honoris causa¹⁹.

2.2. Concernant la communication

Lors de sa réunion du 8 mars 2018, le Conseil de direction a adopté une « Décision en faveur de la communication inclusive »²⁰. Cette décision énumère les lignes directrices que l'Université, son administration et ses organes, suivront dans leurs communications officielles. Cette décision du Conseil de direction implique la nécessité d'accompagner les services et membres du personnel dans l'application concrète de la communication inclusive. Pour ce faire, la Cellule « genre » a pris des contacts avec la Conseillère du Recteur à la politique du genre et la PCG de l'UCL afin que l'USL-B et l'UCL collaborent à l'organisation de séances de sensibilisation et de formation sur la communication inclusive. Une première séance de formation à destination des membres des services de communication de ces entités a été organisée le 17 décembre 2018.

2.3. Concernant les personnels

Dans sa déclaration expresse du 27 juin 2016, le Conseil de direction de l'USL-B accorde une attention particulière à une politique du personnel respectueuse des genres. Il recommande que soient menées des initiatives pour « (i) une meilleure mixité des emplois à tous les niveaux de recrutement, (ii) (...) une conciliation harmonieuse entre la vie

¹⁸ www.usaintlouis.be/sl/genre.html.

¹⁹ Pour la liste des Docteurs Honoris Causa de l'USL-B, voy. *infra* tableau 19, p.30.

²⁰ Pour le texte complet, voy. *Annexe 2*.

professionnelle et la vie privée des membres des différentes catégories du personnel et (iii) (...) pour des critères de recrutement et d'évaluation des mérites professionnels qui tiennent compte des situations familiales et personnelles ».

Les instances et services concernés y travaillent. Néanmoins, l'USL-B compte déjà en son sein différentes bonnes pratiques.

Le recrutement est non-discriminatoire, tout comme l'est la politique des ressources humaines. Des barèmes identiques sont appliqués aux hommes et aux femmes à fonction et ancienneté égales.

Un suivi est effectué au niveau du rectorat afin de vérifier le respect de la recommandation faite par le Conseil de direction dans sa déclaration expresse, à savoir « *assurer une représentation de minimum une personne de chaque sexe au sein des commissions de recrutement et de promotion dès que les conditions permettent une telle représentation* ». En effet, un relevé²¹ de la composition des commissions a été établi par le Service d'études du rectorat de l'Université pour les années académiques 2015-2016 puis 2016-2017 et enfin 2017-2018. Il apparaît que le respect de cette recommandation va croissant depuis lors et qu'il est à présent de 91,50%.

Différentes mesures sont prises par l'Université afin de contribuer à un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée/familiale des membres de son personnel, notamment en matière de congés liés à la parentalité. Par exemple, les mandats et les bourses de recherche sont prolongés en cas de congé de maternité. Aussi, le Conseil d'administration accorde – selon les cas et les demandes – des décharges d'enseignement pour les membres du personnel académique sollicitant un congé parental. Il va, dans sa pratique, au-delà de ce à quoi il est légalement tenu (décharge de cours correspondant à 0,2 ETP sur 12 mois pour un congé parental de 20% sur 5 mois).

2.4. Concernant l'enseignement et la population étudiante

2.4.1. Inventaire des enseignements sur le genre

L'USL-B propose – dans le cadre de ses différents programmes d'études – plusieurs enseignements qui traitent ou abordent, à des degrés variables, une ou plusieurs problématiques liées au genre.

En mars 2018, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des membres des corps académique et scientifique de l'institution afin d'actualiser l'inventaire des enseignements intégrant une dimension genre qui figurait déjà dans le Rapport d'octobre 2017.

La collecte des réponses a permis à la PCG de dresser la liste des enseignements incluant une dimension « genre » en 2017-2018²² (par Faculté) disponible dans l'annexe 4 de ce rapport.

²¹ Pour cette liste, voy. Annexe 9

²² Pour cette liste (voy. Annexe 4).

2.4.2. Master de spécialisation en études de genre

Le Master de spécialisation en études de genre, organisé conjointement par l'UCLouvain, l'ULB, l'USL-B, l'ULiège, l'UMONS et l'UNamur, a été lancé dès l'année académique 2017-2018²³.

Il compte 65 inscrit.e.s (10 hommes et 55 femmes).²⁴ C'est ainsi que – à l'instar des universités flamandes²⁵ et de plusieurs universités européennes et d'Amérique du Nord –, les universités de la FWB proposent une formation diplômante centrée sur la problématique du genre. Ce Master se présente comme « *un programme qui forme des expert.e.s sur les questions liées au genre, à l'égalité des sexes et des sexualités dans tous les secteurs et qui participe ainsi à la lutte contre les discriminations* ». Il s'agit d'une formation multi- et interdisciplinaire. Il se compose d'un tronc commun comprenant six cours créés spécialement pour le Master, de cours à option et d'un travail de fin d'étude.

Le Jury interuniversitaire du programme compte une Présidente, une secrétaire et un délégué institutionnel de chaque université partenaire (Charlotte PEZERIL pour l'USL-B). Ce Jury valide les programmes annuels des étudiant.e.s. Quant au Comité de gestion du programme, il se compose de deux représentant.e.s académiques de chaque université (Catherine DELFORGE et Charlotte PEZERIL pour l'USL-B). Il a pour mission d'évaluer le programme. Pour ce faire, il peut notamment compter sur la Commission du programme (dans laquelle siègent, entre autres, 2 étudiant.e.s) qui évalue la formation et les enseignements.

Outre une implication active dans la mise en œuvre de ce Master²⁶, l'USL-B participe concrètement à ce Master par la création de deux nouveaux cours : le cours de « Sciences sociales et genre : Lecture critique de textes » (Tit. Charlotte PEZERIL ; 5 crédits), qui fait partie du tronc commun, et le cours « Law and gender discrimination » (Tit. Jogchum VRIELINK ; 5 crédits), qui fait partie des cours à option. L'Université participe également à l'encadrement des mémoires de fin d'études (et des éventuels stages). A l'USL-B, le Master est rattaché à la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication.

²³ La séance d'inauguration s'est tenue le 15 septembre 2017, en présence des Ministres Isabelle SIMONIS, Jean-Claude MARCOURT et des Recteurs des six Universités de la FWB.

²⁴ Chiffres mis à jour par l'UCL, le 03/10/2018

²⁵ Le Master interuniversitaire en *Gender en diversiteit* qui existe depuis l'année académique 2014-2015.

²⁶ Charlotte PEZERIL a représenté l'Université lors des très nombreuses réunions organisées par le GT Master. Catherine DELFORGE a, quant à elle, assuré le suivi des questions administratives et juridiques. Depuis le 15 septembre 2017, elles font toutes deux partie du Comité de gestion du Master.

2.4.3. Mise en avant de la question du genre dans la recherche

Plusieurs doctorats et projets de recherche menés à l'université Saint-Louis ont pour sujet le genre ou incluent une telle dimension. À l'annexe 10 du rapport, nous avons établi une liste des projets de recherche en cours présents sur le site internet de l'institution, qui ont pour mot-clé « genre » ou un mot-clé lié au genre « (non-)discrimination », « inégalités », « femmes », « féminisme » ou « féminisation ».

Par ailleurs, plusieurs événements et conférences liés à la thématique du genre ont été organisés ou co-organisés par l'Université Saint-Louis en 2017-2018 :

Le prix François Delor

François DELOR, sociologue et chercheur au Centre d'études sociologiques de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, fut un important acteur dans la prévention du VIH en Belgique, à travers en particulier la fondation de l'Observatoire du sida et des sexualités en 2001. Le Prix François Delor²⁷, récompense chaque année un travail de fin d'études contribuant de manière originale à l'enrichissement des connaissances sur les questions liées à la sexualité et aux personnes LGBTQI (lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer et intersexuées). Un montant de 2.000 euros est ainsi octroyé aux étudiantes et étudiants des universités et des hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire du sida et des sexualités, centre de recherche de l'Université Saint-Louis, est membre du jury. Pour l'année académique 2016-2017, le Prix François Delor a été attribué à Florence Thiry, étudiante au sein de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation de l'ULB, ex-aequo avec Guillaume Albessard, étudiant à l'ULiège. Florence Thiry est devenue collaboratrice scientifique de l'Observatoire du sida et des sexualités à l'Université Saint-Louis.

Séminaires et conférences

En 2017-2018, l'Observatoire du sida et des sexualités a proposé un séminaire mensuel sur le thème « Quand la médecine croise l'intime : nouvelles normes et enjeux contemporains »²⁸ abordant de nombreuses questions liées au genre et s'adressant à un public le plus large possible, chercheurs, enseignants, acteurs du service de la santé mais aussi étudiants. Ce séminaire de recherche interdisciplinaire avait pour objectif d'approfondir les interactions (et parfois les écarts) entre les questions de santé et de sexualité, notamment à partir de la notion de santé sexuelle. L'une des spécificités de la recherche sur le VIH/sida est d'avoir, dès le départ, essayé de penser ensemble les enjeux de sexualité et de santé, en y ajoutant de surcroît une perspective éthique de droits du patient et de lutte contre les discriminations et la stigmatisation. L'un de ses écueils est sa tendance à n'envisager les sexualités qu'à travers ce prisme de santé publique ou de promotion de la santé. Ce séminaire veut donc réfléchir à ces relations, en faisant connaître les recherches les plus récentes en sciences sociales. En effet, les approches de sciences sociales sur les questions de santé sont encore souvent délégitimées au profit des approches biomédicales. Or ce champ particulièrement dynamique permet de saisir d'autres enjeux, notamment les dimensions sociales, politiques et subjectives de la santé et des sexualités. Ce séminaire visait donc à

²⁷ Pour plus de détails, voir <https://www.arcenciel-wallonie.be/prix-francois-delor> (page consultée le 06 décembre 2018)

²⁸ Pour le programme détaillé du séminaire, voy. Annexe 3

relancer le dialogue entre champs de recherche, disciplines, professionnels et militants, tout en offrant une actualisation des connaissances.

Le 22 mars 2018, une conférence du CRESPO a été organisée à l'Université Saint-Louis et a permis de débattre de la question « Peut-on enquêter sur l'égalité professionnelle sans être engagée ? »²⁹ avec comme intervenante Sophie POCHIC (CNRS/Centre Maurice Halbwachs, EHESS et comme discutant Emmanuel KLIMIS de l'Université Saint-Louis.

2.4.4. Sensibilisation de la population étudiante

La volonté a été d'impliquer un maximum les étudiant·e·s dans l'organisation de l'action de sensibilisation. Ceux-ci et celles-ci savent en effet quelles thématiques sont susceptibles d'intéresser le plus la population étudiante ainsi que les canaux à utiliser pour l'accrocher. C'est ainsi qu'a été constitué un GT dont ont fait partie les quatre étudiants, membres du Comité d'accompagnement, ainsi qu'une étudiante participant au projet « genre·s et égalité ». Le GT s'est réuni les 5 décembre 2017 et 2 mars 2018. Les quatre étudiant·e·s étaient très enthousiastes et n'ont pas manqué d'idées. Collégialement, ils·elles ont manifesté le choix de traiter de la problématique du harcèlement et sexisme de rue, qui leur paraissait plus proche de leur univers et de celui de leurs camarades. Il fut décidé que la thématique fasse l'objet d'une conférence-débat et de différentes actions de sensibilisation/communication. Les étudiant·e·s et la Cellule « genre » ont organisé l'événement.

La conférence contre le « Harcèlement de rue et sexisme ordinaire, toutes et tous concerné·e·s »³⁰ s'est tenue le 26 avril 2018 en présence de 3 intervenantes. Elle a consisté en (1) une projection d'un extrait du reportage « Femme de la rue » de Sofie PEETERS, (2) une introduction à la notion d'intersectionnalité (par Mme Maryam KOLLY, docteure en sociologie et professeure à l'USL-B et l'IHECS), (3) un exposé de l'approche sociologique et une tentative de définition du harcèlement sexiste (par Mme Claire LAFON, doctorante à l'USL-B et l'Université Sorbonne Nouvelle), (4) une présentation des ressources existantes pour mieux réagir face au harcèlement de rue (par Mme Patricia MELOTTE, docteure en psychologie sociale et membre de l'asbl Garance) et (5) un temps de questions-réponses entre le public et les intervenantes. La conférence avait pour objectif de sensibiliser en premier lieu la population étudiante sur le sujet, mais les membres du personnel de l'Université et le grand public étaient également les bienvenus. Notons encore que si un·e étudiant·e est victime ou témoin de faits de harcèlement ou de sexisme, il·elle est invité·e à prendre contact avec l'une des personnes ressources de l'USL-B suivantes : la Conseillère du Recteur à la politique du genre, la PCG ou la psychologue de l'Université. Leurs coordonnées ainsi que leurs possibilités d'action ou d'accompagnement ont notamment été précisées sur le flyer qui a été créé pour la conférence et qui a été distribué aux étudiant·e·s.

Depuis septembre 2017, les étudiant·e·s de l'USL-B peuvent s'engager dans le projet « genre·s et égalité » mis sur pied par la Cellule « genre » et supervisé par la PCG. L'objectif

²⁹ Pour l'annonce de la conférence, voy. Annexe 5

³⁰ Pour l'annonce de la conférence, voy. Annexe 6

de ce projet est de leur permettre de collaborer activement à la définition et au développement d'une politique du genre au sein de l'Université en l'orientant ici plus spécifiquement (mais non exclusivement) vers le public étudiant, qui mérite d'être informé et sensibilisé de façon spécifique. Durant l'année académique 2017-2018, une étudiante a rejoint ce projet. Elle fut invitée à participer à l'organisation de la conférence-débat sur le harcèlement et le sexisme de rue, aux côtés des quatre étudiant·e·s, membres du Comité d'accompagnement de la politique du genre. Il s'agit de la première année d'existence du projet « genre·s et égalité ». Davantage de publicité devra être faite afin d'attirer plus de membres. Le projet figure dans la liste 2018-2019 des projets sociétaux de l'USL-B. Il a été notamment présenté aux étudiant·e·s le 20 septembre 2018 par la PCG à l'occasion d'une séance de présentation de tous ces projets sociétaux.

2.4.5. Initiatives des associations étudiantes

Le 15 octobre 2018, la première exposition photo organisée par le service politique et citoyenneté du CAU Saint-Louis a été présentée à l'Ommegang de l'Université dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre toutes les formes de violence faites aux femmes. Cette campagne a été organisée en collaboration avec l'université et plusieurs autres cercles et se nommait « Un combat, Deux poings »³¹. Elle a été réalisée au moyen de quatre expositions photos et de deux expositions vidéos où les harcèlements et les agressions étaient mis en scène dans plusieurs contextes : la rue, les soirées, le lieu de travail et au sein de l'université, afin de montrer à travers cette campagne que les violences se trouvent partout et peuvent arriver à n'importe qui !

Le 22 novembre 2018, une conférence « Women in Economics »³² avec Aïda Diallo et Antonela Miho a été organisée par l'association Rethinking Economics Bruxelles à destination des étudiants de l'Université Saint-Louis Bruxelles sur le thème du genre dans le domaine de l'économie. Rethinking Economics est un mouvement d'économistes (étudiants, chercheurs, professionnels) et de citoyens intéressés par la cause qui tend à promouvoir une vision plus élargie de l'économie, et ce tant dans l'enseignement que dans la recherche et dans le débat public. Partant du constat que les schémas dominants ne peuvent répondre aux enjeux contemporains, repenser l'économie signifie implicitement dépasser le monopole de la théorie néoclassique, réintroduire d'autres théories : économie postkeynésienne, économie écologique, école autrichienne, etc. et baser ce renouveau sur l'interdisciplinarité.

2.4.6. Accompagnement des étudiant.e.s transgenres

Fin juin 2016, la Fédération des étudiants francophones (FEF) a établi une note sur la situation des étudiant.e.s transgenres et inter-sexué.e.s dans l'enseignement supérieur³³. Elle y explique les difficultés rencontrées par ce type d'étudiant.e.s avant l'entame de leurs études supérieures (inscriptions sur base de l'état civil), pendant leurs études (refus de l'utilisation du nom social sur la carte d'étudiant.e, sur les documents liés au parcours universitaire, sur les

³¹ Pour l'annonce de l'exposition, voy. Annexe 7

³² Pour l'annonce de la conférence, voy. Annexe 8

³³ Fédération des étudiants francophones, *Note relative à l'inclusion des étudiant·e·s trans* et intersexué·e·s dans l'enseignement supérieur*, 28 juin 2016, Liège (http://fef.be/wp-content/uploads/2016/01/CF_Note-Genres-Finale-1.pdf).

liste des professeur.e.s,...) et après leurs études (établissement du diplôme sur base de l'état civil).

La Cellule « genre » a mené des recherches afin de savoir si les services de l'USL-B ont été confrontés à des demandes de ces étudiant.e.s et afin de connaître leurs pratiques en la matière.³⁴ Il s'avère qu'en 2015, une demande de modification des mentions d'un diplôme a été introduite par un.e ancien.ne étudiant.e auprès de l'Université. Celui-ci.celle-ci avait changé d'identité après ses études et avait fait modifier sa carte d'identité pour y faire apparaître son nouveau prénom. Par conséquent, le diplôme délivré ne pouvait plus être reconnu par les employeurs. Avec l'accord du Délégué du Gouvernement de la Communauté française, l'Université a établi une attestation de perte reprenant les nouvelles données figurant sur la carte d'identité de l'ancien.ne étudiant.e. Aucune autre demande de ce genre n'a été déposée. A côté de cela, jusqu'à l'année 2017-2018 comprise, le Service des inscriptions n'a jamais dû inscrire des étudiant.e.s transgenres (ou alors ceux-ci.celles-ci ne se sont pas déclaré.e.s comme tel.le.s).

Dans les documents administratifs et académiques (attestations, cartes d'étudiant, listes des professeur.e.s...) de l'Université, ce sont toujours les données de la carte d'identité qui y sont reprises. Il n'y a pas la possibilité d'y faire figurer le prénom social (i.e. le prénom choisi par l'étudiant.e transgenre). De plus, les civilités ne sont pas supprimées dans les procédures administratives. Il est souvent fait usage du « Madame » ou « Monsieur » (hormis sur le diplôme où aucune civilité n'apparaît).

L'USL-B a fait un premier pas vers un accompagnement plus encadré de ce type d'étudiante.s. En effet, le 31 mars 2017, la Cellule « genre » a adressé un courrier au Vice-Recteur à l'enseignement, aux Doyen.ne.s de Faculté, au Président de l'IEE et aux services de l'USL-B qui sont amenés à être en contact avec les étudiant.e.s³⁵. Elle y invite ceux-ci.celles-ci à informer systématiquement la PCG de toute demande des étudiant.e.s transgenres. Ceci doit permettre à la Cellule « genre » de réaliser une veille et d'offrir une réponse institutionnelle adaptée et cohérente.

2.5. Concernant les services à la société

Comme pour les cinq autres universités de la FWB, deux représentant.e.s de l'USL-B³⁶ sont membres effectifs du **Comité Femmes et Sciences**³⁷. Il s'agit de Mme Charlotte PEZERIL et de M Yannick VANDERBORGHT depuis octobre 2018 (en remplacement de Catherine DELFORGE). La PCG prend également part aux réunions. Ce Comité « *a pour missions de :*

³⁴ Ces recherches ont été réalisées suite à une sollicitation reçue de l'ARES fin février 2017 – sur demande du Ministre de l'enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt. Tout comme les autres établissements d'enseignement supérieur de la FWB, l'USL-B devait remplir un questionnaire sur l'inclusion des étudiant.e.s transgenres en son sein. Pour ce faire, la Cellule « genre » s'est renseignée auprès du Service des affaires étudiantes et sociales, du Service des inscriptions et du Service d'administration de l'enseignement de l'Université.

³⁵ A savoir le Service d'administration de l'enseignement, le Service des inscriptions, le Service des affaires étudiantes et sociales, le Service d'orientation et d'aide à la réussite ainsi que le Secrétariat des quatre Facultés et de l'Institut d'études européennes.

³⁶ Le Comité se compose également de deux représentant.e.s du F.R.S.-FNRS, de l'ARES, de la Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique et de la Direction de l'égalité des chances du Ministère de la FWB ainsi que du représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et du Ministre des Droits des femmes et de l'Egalité des chances.

³⁷ Voy. le Décret du 10 mars 2016 instituant le Comité Femmes et Sciences, *Mon.b.*, 24 mars 2016.

- *Formuler des avis et des recommandations sur les questions d'égalité femmes-hommes dans le domaine académique et scientifique ;*
- *Assurer, dans ces questions, l'échange d'informations et de bonnes pratiques concernant l'égalité femmes-hommes dans les carrières académiques et la recherche scientifique ;*
- *Faciliter la mise en œuvre des dispositions liées à l'égalité hommes-femmes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs ;*
- *Participer à la définition des prises de positions de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès du groupe d'Helsinki »³⁸.*

Depuis le début de l'année 2017, l'USL-B compte une représentante dans deux des cinq **groupes de travail du Comité Femmes et Sciences**. En effet, Mme Laura BERTORA est membre du Groupe de travail « Axe 2 : Conciliation des vies privée et professionnelle » et Mme Charlotte PEZERIL est membre du Groupe de travail « Axe 4 : Genre et politiques d'enseignement et de formation ». Les cinq groupes de travail ont pour but d'opérationnaliser le programme de travail du Comité Femmes et Sciences pour les années académiques 2016-2017 et 2017-2018. Chacun de ces groupes définit un objectif annuel lié à l'une des actions identifiées dans son axe de travail et doit fournir un « livrable » contribuant à avancer dans la problématique³⁹.⁴⁰

Par ailleurs, l'USL-B participe au **réseau des PCG** par l'intermédiaire de sa PCG. En 2017-2018, les PCG se sont rencontrées régulièrement. Comme expliqué à l'introduction du présent rapport, dans chaque université de la FWB, une PCG a été désignée afin de soutenir le développement d'une politique du genre dans son institution. Les missions des PCG sont triples : « mission d'information », « mission de sensibilisation » et « mission de mise en réseau ». Afin de mener à bien leur « mission d'information », chaque PCG doit rédiger annuellement un rapport sur l'état de l'égalité de genre dans son institution et assurer un rôle d'échange et d'information envers le Comité Femmes et Sciences. En outre, pour 2017-2018, elles ont également établi un rapport commun synthétisant les rapports sur l'état de l'égalité de genre de chacune de leur institution. Pour ce qui est de la « mission de mise en réseau », les PCG soutiennent l'organisation, le lancement et le suivi du Master de spécialisation en études de genre et assurent la mise en réseau des personnes impliquées dans la question de genre au niveau intra-universitaire et du F.R.S.-FNRS. Enfin, à travers leur « mission de sensibilisation », les PCG sont amenées à assurer une meilleure visibilité sur les questions de genre (notamment en lien avec la recherche ou l'enseignement) auprès de la communauté universitaire (i.e. les étudiant.e.s ainsi que les personnels académique, scientifique et administratif) mais aussi du grand public.

Des chercheurs.euses et enseignant.e.s de l'USL-B⁴¹ participent, en outre, à **Sophia, le réseau belge des études de genre**, qui est une asbl bilingue. « *Sophia a pour mission de promouvoir et développer les recherches et enseignements en études de genre dans notre pays, d'insister sur leur pertinence sur le plan scientifique, et de montrer leur intérêt pour élaborer des politiques favorables aux femmes. Pour ce faire, Sophia veille à favoriser les contacts*

³⁸ <http://www.ares-ac.be/fr/a-propos/instances/commissions-permanentes/femmes-et-sciences> ; page consultée le 10 octobre 2017.

³⁹ Le programme de travail du Comité Femmes et Sciences ainsi que les actions liées à chaque axe de travail peuvent être consultés sur le site internet du Comité :

https://www.ares-ac.be/images/Femmes_sciences/Programme_travail_pluriannuel.pdf.

⁴⁰ Pour un résumé de l'avancement des travaux des groupes de travail, voy. <https://www.ares-ac.be/fr/a-propos/instances/commissions-permanentes/femmes-et-sciences>.

⁴¹ C'est le cas de Mme Maryam KOLLY, administratrice à Sophia, et Mme Charlotte PEZERIL, membre de l'assemblée générale.

*entre chercheur-e-s travaillant dans des centres universitaires et autres et à faire le lien entre le mouvement des femmes et le monde scientifique. Tout ceci au-delà des communautés linguistiques que Sophia cherche à rapprocher »*⁴²

III. Programmes des actions pour 2018-2019

Suite au renouvellement de l'équipe en charge de la politique du genre, une nouvelle feuille de route sera présentée au **Comité d'accompagnement de la politique du genre** en janvier 2019 en vue de présenter de nouvelles actions souhaitées pour l'année 2018-2019.

Les propositions auront à cœur de s'inscrire dans la continuité des initiatives précédemment mises en place et suivront les axes qui ont été validés par le Conseil de Direction le 6 octobre 2017, à savoir :

- Veiller à une adéquate conciliation vie privée / professionnelle
- Actions de sensibilisation des étudiant.e.s
- Communication et sensibilisation des membres du personnel

Par ailleurs, ce programme comprendra d'ors et déjà l'organisation d'une nouvelle édition de la quinzaine du genre à l'Université Saint-Louis Bruxelles. Des contacts ont déjà été pris avec les étudiants du service politique et citoyenneté du Centre d'Action Universitaire afin d'inclure leur projet « Un combat, deux poings. Contre toutes les formes de violences faites aux femmes » dans la programmation des événements.

⁴² <http://www.sophia.be/index.php/fr/pages/view/1170> ; page consultée le 10 octobre 2018.

Liste des graphiques et tableaux

Liste des graphiques

GRAPH. 1 – Répartition hommes-femmes au sein des trois corps du personnel de l'USL-B, en 2018, en %	18
GRAPH. 2 – Effectif en pourcentage du personnel académique par catégorie d'âge et par sexe, en février 2018 à l'USL-B	21
GRAPH. 3 – Schématisation des ventilations tout au long des parcours au sein de l'USL-B, 2017-2018, en %	25

Liste des tableaux

TAB. 1 - Inscriptions au 1 ^{er} cycle par domaine et cursus d'études, selon le sexe, en 2017-2018 à l'USL-B	9
TAB. 2 – Inscriptions aux programmes de 1 ^{er} cycle organisés en horaire de jour et en horaire décalé, selon le sexe, en 2017-2018 à l'USL-B	10
TAB. 3 – Diplômes de 1 ^{er} cycle délivrés par domaine et cursus d'études, selon le sexe, en 2016-2017 à l'USL-B	12
TAB. 4 – Diplômes de 1 ^{er} cycle délivrés dans le cadre des programmes organisés en horaire de jour et en horaire décalé, selon le sexe, en 2016-2017 à l'USL-B	13
TAB. 5 – Inscriptions aux programmes de Master 120, selon le sexe, en 2017-2018 (programmes co-organisés par l'USL-B)	14
TAB. 6 – Diplômes du Master 120 en Etudes européennes délivrés conjointement par l'USL-B et l'UCL, selon le sexe, en 2016-2017	14
TAB. 7 – Inscriptions aux programmes du 2 ^{ème} cycle de spécialisation, selon le sexe, en 2017-2018 (programmes organisés ou co-organisés par l'USL-B)	15
TAB. 8 – Diplômes du 2 ^{ème} cycle de spécialisation délivrés, selon le sexe, en 2016-2017 (programmes organisés ou co-organisés par l'USL-B)	16
TAB. 9 – Premières inscriptions au Doctorat par domaine d'études, selon le sexe, en 2017-2018 à l'USL-B	16
TAB. 10 – Diplômes de Doctorat délivrés par domaine d'études, selon le sexe, en 2016-2017 à l'USL-B	17
TAB. 11 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du PATG exprimé par niveau et par sexe, en février 2018 à l'USL-B	19

TAB. 12 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du Personnel académique exprimé par grade et par sexe, en février 2018 à l’USL-B	20
TAB. 13 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du Personnel scientifique temporaire au cadre et hors cadre exprimé par grade et par sexe, en février 2018 à l’USL-B	22
TAB. 14 – Effectif en nombre de personnes et en pourcentage du Personnel associé à la recherche au cadre et hors cadre exprimé par catégorie et par sexe, en février 2018 à l’USL-B	23
TAB. 15 – Répartition hommes-femmes dans les organes de direction de l’USL-B, en 2017-2018	26
TAB. 16 – Répartition hommes-femmes dans les autres organes décisionnels de l’USL-B, en 2017-2018	28-29
TAB. 17 – Répartition hommes-femmes dans les organes de concertation sociale de l’USL-B, en 2017-2018	31
TAB. 18 – Les titres de Docteur Honoris Causa délivrés par l’USL-B, selon le sexe, de 2008-2009 à 2017-2018	31
TAB. 19 – Nombre de crédits-temps octroyés aux membres du personnel de l’USL-B, selon le sexe et la catégorie d’appartenance, en 2017-2018	32
TAB. 20 – Nombre de congés parentaux octroyés aux membres du personnel de l’USL-B, selon le sexe et la catégorie d’appartenance, en 2017-2018	32
TAB. 21 – Nombre de congés de maternité octroyés aux membres du personnel de l’USL-B, selon la catégorie d’appartenance, en 2017-2018	32

Liste des annexes

Annexe 1 – Déclaration du Conseil de direction de l'USL-B du 27 juin 2016.

Annexe 2 – Décision en faveur de la Communication Inclusive prise par le Conseil de direction de l'USL-B le 8 mars 2018.

Annexe 3 – Programme du séminaire « Santé et Sexualités » de l'Observatoire du sida et des sexualités.

Annexe 4 – Inventaire des enseignements sur le genre.

Annexe 5 – Annonce de la conférence « Peut-on enquêter sur l'égalité professionnelle sans être engagée ? ».

Annexe 6 – Annonce de la conférence « Harcèlement ou sexisme de rue ».

Annexe 7 – Annonce de l'exposition « Un combat, deux poings ».

Annexe 8 – Annonce de la conférence «Women in Economics».

Annexe 9 – Relevé des compositions des commissions constituées pour l'attribution de cours ou de postes académiques et pour l'attribution de postes administratifs en 2017-2018.

Annexe 10 – Projets de recherche en cours à l'USL-B en 2016-2017 ayant une dimension « genre » et référencés par un mot-clé lié au « genre ».

Déclaration du Conseil de direction

(27.06.2016)

Considérant que l'Université Saint-Louis – Bruxelles est une institution imprégnée de valeurs humanistes, porteuse de principes éthiques et attentive à la diversité de la société ;

Rappelant les missions et objectifs que l'Université poursuit, notamment la mission d'assumer pleinement sa responsabilité éducative et citoyenne (i) en veillant à donner à chacune et chacun les meilleures chances d'améliorer ses compétences, de développer une pensée libre et de trouver sa place dans la société, contribuant ainsi aussi à une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte (ii) ainsi qu'en demeurant attentive, en ce compris dans ses pratiques internes, aux enjeux éthiques et en veillant à créer pour toutes les catégories de son personnel des conditions de travail favorables à l'exercice de ses fonctions ;

Convaincu, par ailleurs, que le projet d'améliorer la qualité des enseignements et de la recherche s'exprime également à travers l'adoption et la mise en œuvre d'actions traduisant le respect des valeurs humanistes et de la diversité;

Conscient que l'égalité, notamment l'égalité des genres¹, et la non-discrimination sont des principes fondateurs de l'Union européenne² et constituent des priorités politiques³ et qu'elles doivent se déployer pleinement au sein des établissements de l'enseignement supérieur ;

Conscient que des améliorations peuvent encore être mises en œuvre au sein de l'Université ;

Réuni le 27 juin 2016, le Conseil de direction de l'Université Saint-Louis - Bruxelles confirme sa volonté de garantir et promouvoir l'égalité ainsi que d'initier et soutenir des actions respectueuses de l'égalité des chances et luttant contre toute forme de discrimination.

En matière d'égalité des genres, de façon prioritaire et non exhaustive,

- 1) il confirme le mandat donné à la Conseillère du Recteur à la qualité et la politique du genre et au Comité d'accompagnement de la politique du genre d'œuvrer à élaborer, dans une visée systémique, un plan d'action à mettre en œuvre de façon progressive dès l'année académique 2016-2017 ;

¹ Voy. spéc. l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

² Voy., par ailleurs, les articles 20 (égalité), 21 (non-discrimination) et 33 (conciliation vie familiale et vie professionnelle) ainsi que l'article 14 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

³ Voy. not. la loi du 12 janvier 2007 visant au contrôle de l'application des résolutions de la Conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin en septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques fédérales (*Mon.b.*, 13 février 2007) ainsi que la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (*Mon.b.*, 30 mai 2007).

- 2) il préconise de développer des stratégies et actions appropriées afin de permettre un équilibre entre les genres, notamment celles (i) d'œuvrer structurellement en faveur d'une meilleure mixité des emplois à tous les niveaux de recrutement, (ii) de soutenir une conciliation harmonieuse entre la vie professionnelle et la vie privée des membres des différentes catégories du personnel et (iii) de garantir que les critères de recrutement et d'évaluation des mérites professionnels tiennent compte des situations familiales et personnelles ;
- 3) il recommande d'assurer une représentation de minimum une personne de chaque sexe au sein des commissions de recrutement et de promotion dès que les conditions permettent une telle représentation ;
- 4) il invite les instances et services concernés à assurer une meilleure visibilité de la question du genre au sein de l'institution, notamment, dans un premier temps, par l'adoption d'un dispositif de communication respectueux des genres et d'actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire.

Il demande au Comité d'accompagnement de la politique du genre d'assurer le suivi de l'ensemble de ces points et de lui faire rapport une fois par an.



Politique du genre

Décision du Conseil de direction en faveur d'une communication inclusive

(Conseil de direction du 8 mars 2018)

Dans le prolongement de sa déclaration du 27 juin 2016, qui s'inscrit dans le cadre de sa mission sociétale de veiller à une plus grande égalité des chances et d'œuvrer activement à sensibiliser les jeunes adultes que l'Université forme et accompagne dans l'apprentissage d'une vie citoyenne, le Conseil de direction prend la décision suivante :

Sensible à l'argument selon lequel la façon dont les individus « mettent le monde en mots » construit nos représentations et que notre perception du monde est façonnée, en retour, par le langage,

Considérant qu'une communication égalitaire s'inscrit dans un projet sociétal d'égalité et de respect des individus, quel que soit leur sexe, mais aussi qu'elle peut notamment contribuer à enrichir les représentations des étudiant-e-s et les aider à prendre conscience que le genre ne détermine pas « naturellement » un choix d'études ou un destin professionnel,

L'Université soutient et recommande l'usage d'une communication dite inclusive.

À cette fin, l'Université suivra les lignes directrices reprises ci-après dans ses communications (orales et écrites) officielles, de même que son administration et ses organes¹ :

- 1. L'emploi de « Monsieur » pour les hommes et de « Madame » pour les femmes, et l'abandon de « Mademoiselle », qui porte sur des éléments qui relèvent de la vie intime plutôt que sociale et n'a plus lieu d'être repris dans les documents officiels de l'Université, prioritairement ceux relatifs aux parcours des étudiant-e-s (spéc. inscription, diplômes, proclamations) et à la carrière des membres du personnel.*

¹ Par « organe », on entend les autorités de l'Université, les facultés et l'Institut d'études européennes, ainsi que les Centres de recherche.

2. *L'usage systématique de la féminisation des titres, grades et fonctions en suivant les recommandations reprises dans le Guide de féminisation de la Fédération Wallonie-Bruxelles².*
3. *Quant aux contenus, l'Université sera attentive à visibiliser tant les femmes que les hommes lorsqu'ils composent le groupe auquel elle s'adresse.*

Selon les besoins de cette communication, elle pourra privilégier une formulation épïcène ou utiliser la double flexion (aussi nommée « doublet » ou « dédoublement »³).

Dans ses communications écrites, lorsque le peu d'espace nécessite une abréviation, elle pourra user du point médian (·)⁴. Les membres de la communauté universitaire peuvent toutefois librement lui préférer le point sur la ligne (.) ou le tiret (-). Ces usages devront cependant se concilier avec une attention portée à la lisibilité et l'intelligibilité des textes, qui constituent une priorité de même niveau en termes de communication.

4. *Dans sa communication, spécialement s'agissant de la promotion de ses programmes et de l'orientation aux études, l'Université veillera à un équilibre dans le choix des visuels afin que certains métiers ne soient pas reliés à un seul genre et d'œuvrer à une plus grande mixité des filières.*

L'Université mettra en œuvre ces recommandations dans toute communication officielle produite à dater de la présente décision. Pour ce qui concerne les supports existants (tels que le site internet), elle recommande de les mettre progressivement en conformité avec ces mêmes recommandations, en privilégiant toutefois une souplesse justifiée par les possibilités matérielles et humaines de ses services.

Elle invite, par ailleurs, sa communauté universitaire à également s'appropriier ces recommandations tout en préservant la liberté individuelle de chacun et chacune.

Elle souligne qu'elle n'est, par contre, pas aujourd'hui favorable à une modification des règles grammaticales, spécialement à l'utilisation de l'accord dit de proximité en lieu et place de la règle faisant du masculin le genre neutre⁵.

² M-L. MOREAU et A. DISTER, *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Collection Guide, 3^e édition, 2014, 100 p. Le document est disponible à l'adresse : http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=ba73a928942b8eddaa12271d0f76165f4b539531&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/publicat/collection-guide/interieur_FWB_brochure_Fem_light.pdf.

³ L'ordre du doublet est libre, mais il pourrait être alphabétique, ce qui permettra, selon les situations, d'assurer une répartition équilibrée (par ex. « la » vient avant « le », mais « auditeur » vient avant « auditrice »).

⁴ Il s'agit d'une solution nouvelle, créative, qui a l'avantage d'être neutre sur le plan typographique, de moins ralentir la lecture, et d'être moins connoté que la mise entre parenthèses ou l'usage de tirets. Procédé entre visibilisation et neutralisation, il est, en outre, spécifique à l'écriture inclusive. En effet, les autres signes typographiques sont déjà utilisés en français avec des usages spécifiques.

⁵ Ce dispositif fait partie des outils proposés en vue d'une écriture égalitaire. Voy. not. la pétition « *Que les hommes et les femmes soient belles* » portée, en 2011, par quatre associations afin de demander à l'Académie française de réformer l'accord de l'adjectif, en revenant à l'accord de proximité, jadis appliqué.

Afin de veiller à une bonne application des recommandations précitées, et dans le souci de ne pas imposer une charge de travail supplémentaire aux membres de l'Université, le Conseil de direction :

- *invite le Comité d'accompagnement de la politique du genre à établir une liste de féminisation des noms de métiers que l'Université suggère de suivre en son sein, en identifiant, dans le guide établi par la Fédération Wallonie-Bruxelles « Mettre au féminin » (2014), les termes qui se révèlent les plus utiles ou courants dans la communication de l'institution, de ses services et organes ;*
- *demande à la personne de contact genre (PCG) d'orienter les membres du personnel et les services administratifs de l'Université qui éprouveraient des difficultés dans la mise en œuvre des recommandations qui précèdent ou souhaiteraient recevoir des conseils complémentaires ;*
- *encourage le Comité d'accompagnement de la politique du genre à poursuivre sa collaboration avec les personnes compétentes au sein de l'UCL afin que soient organisées des séances communes d'information, de sensibilisation, ou des formations à destination des membres des deux communautés universitaires.*

Santé & sexualités

Quand la médecine croise l'intime :
nouvelles normes et enjeux contemporains

Séminaire mensuel de l'Observatoire
du sida et des sexualités
octobre 2017 - juin 2018

www.observatoire-sidasexualites.be/seminaire



**OBSERVATOIRE
DU SIDA ET
DES SEXUALITÉS**



Avec le soutien
du Réseau
Interdisciplinarité
et société (RIS)

Université Saint-Louis - Bruxelles
Boulevard du jardin Botanique 43

Argument

Ce séminaire de recherche interdisciplinaire a pour objectif d'approfondir les interactions (et parfois les écarts) entre les questions de santé et de sexualité, notamment à partir de la notion de santé sexuelle. L'une des spécificités de la recherche sur le VIH/sida est d'avoir, dès le départ, essayé de penser ensemble les enjeux de sexualité et de santé, en y ajoutant de surcroît une perspective éthique de droits du patient et de lutte contre les discriminations et la stigmatisation. L'un de ses écueils est sa tendance à n'envisager les sexualités qu'à travers ce prisme de santé publique ou de promotion de la santé. Ce séminaire veut donc réfléchir à ces relations, en faisant connaître les recherches en sciences sociales les plus récentes à ce sujet. En effet, les approches de sciences sociales sur les questions de santé sont encore souvent délégitimées au profit des approches biomédicales. Or ce champ particulièrement dynamique permet de saisir d'autres enjeux, notamment les dimensions sociales, politiques et subjectives de la santé et des sexualités. Ce séminaire veut donc relancer le dialogue entre champs de recherche, disciplines, professionnels et militants, tout en offrant une actualisation des connaissances à partir de la confrontation de points de vue issus de champs différents.

SOUTIENS ET COLLABORATIONS

RÉSEAU INTERDISCIPLINARITÉ ET SOCIÉTÉ (RIS)

RÉSEAU BELGE DES ÉTUDES DE GENRE (SOPHIA)

PINK SCREENS

Informations pratiques

ACCÈS

UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

Salle des examens (2ème étage)
Boulevard du Jardin Botanique 43
1000 Bruxelles

CINEMATEK (18.12.2017)

Monts des arts
Rue Baron Horta 9
1000 Bruxelles

HORAIRES

14H-16H30

Séances en soirée :

24.10.2017 18H

18.12.2017 19H

19.06.2018 18H

CONTACT

observatoire@usaintlouis.be

INSCRIPTIONS

www.observatoire-sidasexualites.be/seminaire

La santé sexuelle : histoire du concept et approche critique

La stratégie nationale de santé sexuelle en France : de l'émergence d'une notion à la mise en place d'un dispositif politique de santé publique.

ALAIN GIAMI

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

Le concept de santé sexuelle a été forgé au cours des années 1970 par un groupe de sexologues européens et nord américains œuvrant dans le contexte de l'OMS. Ce concept a évolué au fil des années et s'est construit avec l'ajout de la notion de droits sexuels qui y ont été articulés de façon indissociable. Des organisations internationales telles que l'OMS, l'IPPF ou la WAS ont forgé la notion moderne de santé sexuelle/droits sexuels. C'est au cours de l'année 2016 que le Haut Comité pour la Santé Publique (HCSP) en France a publié son rapport sur la santé sexuelle et reproductive, suivi de la mise en place d'une stratégie nationale de santé sexuelle (2017-2030). On discutera les tensions existantes entre santé sexuelle et santé reproductive, les places reproductives de la santé reproductive et du dispositif de production du sida et des IST et enfin l'utilisation qui est faite des droits humains. On s'interrogera sur les fonctions respectives des notions de santé et de droits comme régimes contemporains de vérité de la sexualité.

24.10.2017 • 18H - 20H30

Discutants

David Paternotte (ULB)

Tereza Tylova

(CPF Lemans d'Etterbeek)

Prestations en santé sexuelle et reproductive : quel impact des représentations du genre ?

BRENDA SPENCER

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE

Les données probantes (Evidence-Based Medicine) sont de plus en plus avancées comme fondements des activités médicales. Néanmoins, pour les sciences sociales, ces activités se fondent également sur des discours, des logiques institutionnelles, des représentations... Ainsi, nous pouvons questionner les rôles attribués à l'homme et à la femme hétérosexuel-le dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive (SSR). A travers une série d'exemples tirés de différents aspects de la SSR, on mettra en évidence les différences de traitement entre les hommes et les femmes et ainsi, ce que ces différences peuvent impliquer en termes de perception des rôles du genre des décideurs et des professionnel-le.s concerné-e-s par la SSR.

Le traitement préventif du VIH (PrEP) chez les gays et les migrants: quels enjeux ?

16.11.2017 • 14H - 16H30

Pour une histoire de la fin du sida: perspectives anthropologiques sur la PrEP

VINH-KIM NGUYEN

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DE DÉVELOPPEMENT

Discutants

Chloé Wyndham Thomas
(Hôpital Erasme)

Olivier Schmitz (UCL)

Suite aux essais «Ipergay» et «Proud», il y a eu un engouement pour la PrEP autant dans les milieux gays des métropoles du Nord que dans les programmes de lutte contre le sida en Afrique, où l'on y voit un outil pour combattre la lassitude et l'épuisement financier des grands bailleurs. Cependant l'efficacité de la PrEP est autant biologique que sociale, construite à travers des mobilisations communautaires, l'intuition clinique, l'alchimie mathématique, et le pouvoir de convoquer — et inciter — la population «juste»: comment réunir ses conditions «gagnantes» loin des berceaux franco-britanniques? Qu'est-ce que la PrEP et son déploiement peut nous renseigner, plus largement, sur l'entreprise biomédicale aujourd'hui, la constitution d'un appareil de santé mondiale (Global Health) et la post-colonialité africaine?

De l'acceptabilité à l'accès à la PrEP chez les migrants originaires d'Afrique subsaharienne installés en Ile-de-France

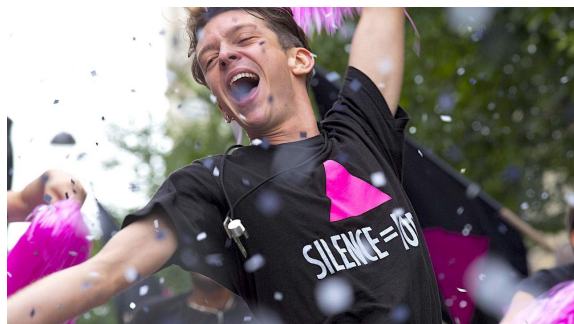
LAURE HADJ

UNIVERSITÉ DE PICARDIE

En 2016, parmi les personnes originaires d'Afrique subsaharienne rencontrées, aucune n'avait entendu parler de la PrEP. Après explications, elles envisageraient d'utiliser cette nouvelle offre de prévention à l'infection du VIH moyennant cependant de lever les confusions ou les inquiétudes qu'elle peut susciter. En 2017, selon les professionnels de santé rencontrés aucun migrant originaire d'Afrique subsaharienne ne serait sous PrEP. Des mobilisations de médecins et/ou d'acteurs associatifs se développent pour favoriser l'accès à la PrEP chez ces populations.

Séance spéciale autour du film «120 battements par minute»

18.12.2017 • 19H - 22H



Ce que montre et ne montre pas «120 battements par minute»

CHRISTOPHE BROQUA

INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT

La projection à Cannes puis la sortie en France du film 120 battements par minute ont provoqué un concert d'éloges étonnement unanimes, entaché de très rares critiques (certes parfois très dures). L'émotion et l'intérêt suscités méritent d'être interrogés en même temps que le contenu du film qui les a inspirés. Il s'agira tout d'abord de comprendre les enjeux de sa réception à partir de ce que montre mais aussi ce que ne montre pas le film de l'histoire d'Act Up ou des homosexuels confrontés au sida, puis d'éclairer les logiques sociales et politiques de la mémoire, dans son lien avec l'histoire, telles que révélées par quelques-unes des réactions au film et à son impact.

**Projection du film de Robin Campillo
2017 (2h22)**

CINEMATEK

Cinematek
Monts des arts, Rue Baron Horta 9
1000 Bruxelles

Filiation, genre et sexualité à travers la PMA et la GPA

Discutante : Françoise Cailleau
(Université Libre de Bruxelles)

30.01.2018 • 14H - 16H30

La procréation partagée comme modalité d'entrée en parenté des couples lesbiens en Catalogne

MARTA ROCA I ESCODA
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Cette présentation visera à montrer comment la composante biogénétique est engagée dans la conception de la filiation, du point de vue du droit, mais aussi de la parenté, à travers les pratiques procréatives des couples lesbiens en Catalogne. Je vais montrer comment dans ces débats et pratiques, le corps est engagé dans la formation de la parenté homosexuelle. Pour ce faire, je vais me focaliser sur une configuration nouvelle de la procréation issue du développement des techniques de reproduction assistée, la modalité appelée ROPA (réception des ovocytes de la partenaire).

Ce que fait la gestation pour autrui aux conceptions de la parenté et de la sexualité reproductive. L'exemple français

JÉRÔME COURDURIÈS
UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURÈS

La gestation pour autrui (GPA) est une technique d'assistance médicale à la reproduction et participe à ce titre à la déliaison qui s'est amplifiée ces dernières décennies entre sexualité conjugale, reproduction et parenté. Elle la pousse plus loin encore concernant les femmes puisque dans le cadre d'une GPA, jusqu'à trois femmes peuvent être impliquées et prendre en charge chacune une parcelle des attributs d'ordinaire maternels. Des figures concurrentes peuvent émerger et une première ligne directrice des représentations occidentales de la parenté est ainsi contestée: celle de l'exclusivité de la filiation. La GPA est par ailleurs la voie sans doute privilégiée par les gays français pour devenir pères sans mère et contribue ainsi à la mise en question de la filiation bi-sexuée. Ensuite l'émergence d'autres figures que les deux seuls parents, qui prennent part à la conception et à la venue au monde d'un enfant, interroge les contours du groupe de parenté. Enfin, l'existence même de ces enfants, dont la naissance a été voulue par des parents français qui les élèvent sur le sol français pose à la justice et à l'Etat civil français une question qui ne lui avait plus été posée depuis la disparition dans le droit français de la filiation illégitime: à quelles conditions l'enfant d'un français (y compris lorsqu'il est son géniteur) peut-il être reconnu comme le sien aux yeux de l'Etat civil français? Ces différents points permettront de voir comme la GPA constitue un défi pour les conceptions euro-américaines de la parenté dont les grandes lignes ont été identifiées par David Schneider (1968). Je m'appuierai sur la littérature disponible, mais aussi sur une enquête à caractère ethnographique menée auprès de 26 familles françaises ayant un ou plusieurs enfants nés d'une GPA et auprès de magistrats français.

Sexualité, genre et contraception

27.02.2018 • 14H - 16H30

«Jouer sans entraves»? Analyse des effets sur la sexualité de la féminisation de la contraception

CÉCILE THOMÉ

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Cette communication vise à interroger l'évolution de la responsabilité contraceptive en France depuis la légalisation des méthodes médicales de contraception (1967) ainsi que les effets que cette évolution a eu sur la sexualité hétérosexuelle. Elle s'appuie sur un corpus de 71 entretiens ainsi que sur des données quantitatives issues des enquêtes FECOND (2010, 2013, Inserm/Ined). On reviendra d'abord sur la féminisation de la contraception (et même de l'utilisation du préservatif masculin) ainsi que de la responsabilité qui y est associée, en s'intéressant aux différents aspects de ce «travail contraceptif» qui peut être aussi bien logistique que mental. Dans un second temps, il s'agira de voir comment cette responsabilisation des femmes a des effets genrés sur la sexualité, aussi bien en termes de représentations que de désir et de plaisir.

Discutantes

Valérie Piette (ULB)

Fanny Colard (Femmes

Prévoyantes Socialistes)

La place des représentations professionnelles du genre et de la sexualité dans les recommandations contraceptives: une comparaison France / Angleterre

CÉCILE VENTOLA

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

En France et en Angleterre, les contraceptions masculines occupent des places très différentes dans la structure des usages contraceptifs: la vasectomie et le préservatif sont utilisés par la moitié des usager.e.s outre-Manche et par seulement 15% des personnes en France. Ces différences nationales sont explorées à partir d'une comparaison des pratiques et des représentations des professionnel.le.s de santé en charge de la recommandation et de la prescription contraceptives. L'encadrement des pratiques, la formation des professionnel.le.s et les orientations politiques des deux pays participent à des appréhensions très contrastées de l'implication des hommes en matière contraceptive.

Les trajectoires et engagements des femmes séropositives

13.03.2018 • 14H - 16H30

«Mourir du regard des autres» : expériences et perceptions du stigma de femmes séropositives ordinaires en Suisse romande

VANESSA FARGNOLI

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Ne pas appartenir à un groupe identifié comme «à risque» protège-t-il des stigmas originels du sida ? C'est à cette question que je tenterai de répondre, à travers trente récits de vie de femmes séropositives «ordinaires» en Suisse romande, en abordant les thématiques du self-stigma, de la discrimination et de la pénalisation du VIH.

Sexualité et recomposition des rapports de genre: trajectoires féminines et discours ordinaires dans les associations d'Africain.e.s vivant avec le VIH en France

MARJORIE GERBIER-AUBLANC

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Le tournant des années 2000 marque, dans la lutte contre le VIH en France, l'émergence d'une nébuleuse associative portée et gérée par des personnes d'Afrique Subsaharienne. Les femmes vivant avec le VIH incarnent les piliers de ces dynamiques communautaires. L'analyse de leurs trajectoires d'engagement, des interactions et discours ordinaires qui s'y tiennent quotidiennement, met en lumière un processus de re-composition des rapports de genre, au sein duquel la sexualité occupe une place de premier ordre.

Discutantes

Grâce Ntunzwenimana

(Conseil positif)

Anne-Françoise Gennotte

(CHU Saint-Pierre)

Les parcours trans': enjeux de santé et de sexualité

24.04.2018 • 14H - 16H30

Parcours trans', sexualités et rapports au risque d'infection par le VIH

EMMANUEL BEAUBATIE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

La population trans' est très touchée par l'épidémie du sida. Pourtant, la littérature scientifique sur le sujet ne se penche guère sur ses spécificités face au risque d'infection. Elle évoque rarement les risques sociaux et psychosociaux qui se présentent lors des parcours de changement de sexe et qui peuvent reléguer le souci du VIH au second plan. De même, le rapport au risque n'est jamais situé dans les trajectoires socio-sexuelles des hommes et des femmes trans', dont les subjectivités restent empreintes des socialisations préventives initiales bien après la transition. Ces parcours et socialisations étant par ailleurs variables selon les caractéristiques sociales des personnes, cette présentation portera sur la diversité des modes de construction du risque parmi les trans' vivant en France.

Discutantes

Aurore Dufresne (Genres pluriels), Sara Aguirre Sanchez Beato (ULB)

Transidentités: études de cas ou parias? Processus croisés liés à la sexualité et au genre

KARINE ESPINEIRA

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS

L'étude des processus croisés liés à la sexualité des transidentités a mis en lumière des formes d'objectivisation des personnes et de leurs expériences de vie, soit par «un trop plein» de genre soit par «un trop plein» de sexualité. L'une des conséquences principales aura été de cantonner le sujet à l'étude de cas ou de lui conférer un statut de paria. Ces catégorisations ont entre autres effets l'oubli du sujet en tant qu'acteur social - inscrit dans un tissu relationnel, affectif, amical, familial, professionnel - et de ses besoins spécifiques comme ceux liés à la santé, selon les parcours de vie.

Santé et sexualités en prison (et à la sortie)

29.05.2018 • 14H - 16H30

Sortir de prison avec le VIH ou une hépatite C, un processus d'ajustements pluriels

MEOÏN HAGÈGE

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

Il s'agira d'aborder un moment particulier des parcours de soins d'hommes qui vivent avec le VIH ou une hépatite C et qui ont été incarcérés. Du point de vue des sortants, la sortie est une expérience liminaire, entre dedans et dehors et faite d'incertitudes, qui peut s'anticiper ou non, mais qui rend les patients vulnérables aux risques sociaux et sanitaires. Du point de vue institutionnel, la sortie de prison cristallise les préoccupations des professionnel.les de santé autour de l'interruption de la prise en charge et du risque de résistances aux traitements. Elle est conçue comme un problème de santé publique par les professionnel.les et permet mal d'appréhender les autres dimensions de l'expérience de la sortie de prison: les dimensions somatique et administrative (accès aux droits et aux services), celles liées à l'insertion relationnelle et à l'insertion par le travail et enfin, la dimension temporelle (particulière à l'expérience de passage du seuil entre dedans et dehors).

Penser la sexualité en prison

GWENOLA RICORDEAU

CALIFORNIA STATE UNIVERSITY, CHICO

Cette présentation, à partir de mes propres travaux et d'un état des recherches et de la connaissance dans le champ de la sexualité en prison, est organisée autour de trois questions: Comment les représentations sur la sexualité façonnent-elles son organisation en prison? La prison est-elle productrice de sexualité? Comment la sexualité s'articule-t-elle aux hiérarchies carcérales?

Discutantes

Axelle François

(Université de Montréal)

Marie Vanoverberghe

(Service Education pour la
Santé)

Multipartenariat: infidélité et espaces de négociation

19.06.2018 • 18H - 20H30

La sexualité à l'épreuve de la clandestinité. Emancipation et «prises de risques»

MARIE-CARMEN GARCIA
UNIVERSITÉ PAUL SABATIER TOULOUSE III

Discutant
Renaud Maes (Université
Saint-Louis - Bruxelles)

La communication mettra en évidence les normes sexuelles qui régissent les liaisons extraconjugales hétérosexuelles. Forme spécifique de pluri partenariat, «l'adultère» transgresse tout à la fois la norme d'exclusivité sexuelle dans le couple et introduit dans le «couple caché» des pratiques sexuelles calquées sur la monogamie. Associée à l'idéal romantique, la reconstruction d'un couple «de l'ombre» évacue ainsi des représentations mentales des partenaires le pluri partenariat dans lequel ils s'inscrivent. Les personnes concernées ont ainsi une sexualité «clandestine» qui évacue la question de la «prise de risque».

Instrumentaliser le VIH pour séduire et draguer dans l'espace public

CATHERINE DESCHAMPS
ENS D'ARCHITECTURE DE PARIS VAL-DE-SEINE

A partir d'une recherche ethnographique dans des espaces publics et semi-publics parisiens de femmes hétérosexuelles et multipartenaires, il s'agit de montrer comment le VIH a pu modifier le rapport à la séduction et à la drague lors des premières rencontres avec des inconnus, par delà des questions de santé. Vers le tournant des années 2010, inviter ou ne pas inviter le VIH lors des prémices de sexualité permet à la fois d'effectuer un tri, de mettre en scène et en rôles des images de soi et de l'autre, de faire des promesses sur l'avenir qui, pour partie, n'ont plus à voir avec des préoccupations strictement préventives.

Annexe 4 – Inventaire des enseignements sur le genre

L'USL-B propose – dans le cadre de ses différents programmes d'études – plusieurs enseignements qui traitent ou abordent, à des degrés variables, une ou plusieurs problématiques liées au genre.

En mars 2018, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des membres des corps académique et scientifique de l'institution afin d'actualiser l'inventaire des enseignements intégrant une dimension genre qui figurait déjà dans le Rapport d'octobre 2017.

La collecte des réponses a permis à la PCG de dresser la liste actualisée suivante des enseignements incluant une dimension « genre » en 2017-2018¹ (par Faculté) :

a) En Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines :

- FILO1116 Philosophie morale – Raphaël GELY
- FILO1313 Questions spéciales d'éthique – Raphaël GELY
- ROMA 1110 Espagnol I
- ROMA 1115Linguistique synchronique du français I – Anne DISTER
- ROMA 1191 Histoire de la littérature française I – Olivier DELSAUX
- ROMA 1210 Espagnol II
- ROMA1224 Séminaire de linguistique synchronique du français – Anne DISTER
- ROMA1294 Auteurs latins I – Dominique LONGREE
- ROMA 1292Histoire de la littérature française II – Olivier DELSAUX
- ROMA 1310 Espagnol III
- ROMA 1312 Histoire de la littérature espagnole
- ROMA1325 Linguistique synchronique du français III – Anne DISTER
- ROMA1390 Auteurs latins II – Dominique LONGREE
- GERM1121 Néerlandais : Histoire de la littérature I – Matthieu SERGIER
- GERM1142 Allemand : Linguistique et exercices pratiques I
- GERM1192 Allemand : histoire de la littérature I – Grazia BERGER
- GERM1194 Néerlandais : Histoire de la littérature I – Matthieu SERGIER
- GERM1196 Anglais : Analyse et explications de textes littéraires Ia – Isabelle PEERE
- GERM1197 Anglais : Analyse et explications de textes littéraires IIa – Isabelle PEERE
- GERM1210 Allemand : analyse et explication de textes littéraires II a – Grazia BERGER
- GERM1212 Allemand : Linguistique et exercices pratiques IIB
- GERM1213 Allemand : Linguistique et exercices pratiques IIA
- GERM1225 Néerlandais : Histoire de la littérature II – Matthieu SERGIER
- GERM1294 Néerlandais : Histoire de la littérature II – Matthieu SERGIER
- GERM1292 Allemand : histoire de la littérature II – Grazia BERGER
- GERM1330 Allemand : Civilisation des pays de langue allemande – Sabine DE KNOP
- GERM1346 Anglais : Littérature III – Isabelle PEERE
- GERM1356 Allemand : Questions spéciales de linguistique
- HIST1111 Critique des sources d'information – Eric BOUSMAR

¹ Cette liste ne prétend pas être exhaustive. Il s'agit de la liste du Rapport d'octobre 2016 qui a été actualisée sur base des demandes reçues d'ajouts, de suppression ou de corrections.

- HIST1112 Ressources documentaires en Histoire – Eric BOUSMAR
- HIST 1115 Histoire de Belgique et des anciens Pays-Bas
- HIST1116 Archéologie et patrimoine de l'Antiquité
- HIST1140 Histoire des sociétés, des cultures et des civilisations occidentales – Philippe DESMETTE et Paul FONTAINE
- HIST1216 Histoire de l'Antiquité I : la Méditerranée des cités libres – Paul FONTAINE
- HIST1217 Histoire de l'Antiquité II : la Méditerranée romaine – Paul FONTAINE
- HIST1221 Histoire du Moyen Age I : aspects politiques et institutionnels – Eric BOUSMAR
- HIST1222 Histoire du Moyen Age II : aspects socio-économiques, religieux et culturels – Eric BOUSMAR
- HIST1231 Séminaire d'histoire du Moyen Âge – Eric BOUSMAR
- HIST1280 Heuristique du Moyen Âge (intégré dans l'UE Heuristique de l'Antiquité et du Moyen Age) – Eric BOUSMAR
- HIST 1283 Histoire approfondie du Moyen Age
- HIST1312 Anthropologie historique – Eric BOUSMAR
- HIST1313 Enjeux et débats du métier d'historien : séminaire d'historiographie – Eric BOUSMAR
- HIST1321 Séminaire d'histoire du Moyen Âge (niveau approfondi) – Eric BOUSMAR
- LANG1124 Latin médiéval et moderne - Dominique LONGREE

b) En Faculté de Droit :

- DROI1132 Séminaire de criminologie – Thibaut SLINGENEYER
- DROI1211 Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés – Mathias EL BERHOUMI et Sébastien VAN DROOGHENBROECK
- DROI1213 Droit pénal – Yves CARTUYVELS
- DROI1214 Procédure pénale – Christine GUILLAIN
- DROI1221 Histoire des institutions et du droit II (époque contemporaine) – Pierre-Olivier DE BROUX
- DROI1318 Droit du travail – Pierre-Paul VAN GEHUCHTEN
- C45 Séminaire d'anthropologie du genre (intégré dans l'UE DROI1125 Principes et méthodes de recherche en sciences humaines et séminaire en sciences humaines) – Charlotte PEZERIL
- DROI1231 Seminar in Legal Theory – Diane BERNARD DROI1314 Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux – Jean-Louis RENCHON et Jehanne SOSSON
- DROI1350 Séminaire de théorie du droit : orientation multidisciplinaire – Diane BERNARD
- DROI1366 Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale – Christine Guillain
- DRHO2112 Dimensions collectives des droits de l'homme – Sébastien VAN DROOGHENBROECK
- DRAN1265 Law and religion – Jogchum VRIELINK
- HDDR1216 Introduction critique à la pensée juridique contemporaine
- DRHO2137 Law and gender discrimination
- DRNL1350 Seminarie rechtstheorie

c) En Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication :

- COMU1210 Information et communication II – Geoffroy PATRIARCHE
- COMU1250 Séminaire : penser la communication – Geoffroy PATRIARCHE et Marie MATHEN
- COMU1316 Enjeux et pratiques du journalisme
- ESPO1162 Science politique – Martin DELEIXHE et Olivier PAYE
- ESPO1163 Political science
- SOCA1211 Analyse des théories sociologiques – Nicolas MARQUIS
- SOCA1310 Sociologie de l'action collective – Abraham FRANSSEN
- POLS1111 Anthropologie sociale et culturelle – Jean-Pierre DELCHAMBRE
- POLS1120 Droit public – Marie-Françoise RIGAUX
- POLS 1231 Démarche et méthodes de la recherche en sciences sociales I – Michel HUBERT
- POLS1232 Démarche et méthodes de la recherche en sciences sociales II – Michel HUBERT
- POLS1252 Séminaire Penser l'humain – Jean-Pierre DELCHAMBRE
- POLS1312 International Relations – Amandine ORSINI
- POLS1321 Society and Environment – Benedikte ZITOUNI
- SPOL1210 Sociologie politique – Yannick VANDERBORGHT SPOL1213 Analyse des théories politiques – Martin DELEIXHE
- SPOL1310 Questions spéciales de sociologie politique – Joël FICET et Olivier PAYE
- SPOL1316 Système politique européen – Denis DUEZ
- SPOL1320 Questions spéciales de droit public – Marie-Françoise RIGAUX
- SPOL1322 Analyse de l'action publique – Abraham FRANSSEN et Amandine ORSINI
- HDPO1110 Science politique – Martin DELEIXHE et Olivier PAYE
- HDPO1223 Psychologie générale et sociale – Karine DEJEAN
- HDPO1230 Démarche et méthodes de la recherche en sciences sociales I – Michel HUBERT
- HDPO1312 Introduction aux théories des Relations Internationales – Pierre-Emmanuel GUITTET
- HDPO1315 EU Politics
- HDPO1319 Relations interculturelles et migrations – Maryam KOLLY
- HDPO1321 Droit, Gouvernance et Développement durable – Delphine MISONNE et François OST
- ECGE1132 Statistique descriptive et probabilités – Dominique DEPRINS
- ECGE1214 Gestion des ressources humaines – Laurent TASKIN
- ECGE1215 Public Economics
- ECGE1218 Publieke Economie
- ECGE1232 Analyse statistique – Dominique DEPRINS
- ECGE1316 Ethique et économie – Yannick VANDERBORGHT
- INGE1131 Probabilités – Dominique DEPRINS
- INGE1231 Statistique approfondie – Dominique DEPRINS
- INGE1330 Analyse statistique multivariée – Dominique DEPRINS
- MHCG1131 Courants de pensée – Silvia GIRALDO

d) En Faculté de Traduction et interprétation Marie Haps :

- MHFR1311 Littérature et stylistique françaises – Olivier HAMBURSIN
- MHCG 1241 Histoire des relations internationales

e) Pour l'Institut d'Etudes européennes :

- LEUSL2011 Acteurs du système politique européen – Denis DUEZ

MERCREDI 21 MARS

12h-14h • salle du conseil

**PEUT-ON ENQUÊTER SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
SANS ÊTRE ENGAGÉE ?**

Intervenante : Sophie POCHIC (CNRS / Centre Maurice Halbwachs, EHESS)

Discutant : Emmanuel KLIMIS (Université Saint-Louis - Bruxelles)

HARCÈLEMENT OU SEXISME DE RUE

CONFÉRENCE-DÉBAT

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ
D'ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE
DU GENRE

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Claire LAFON et Charlotte PEZERIL

PROGRAMME

- **DIFFUSION** d'un extrait du reportage « Femme de la rue » de Sofie PEETERS
- **INTERVENTION** de Claire LAFON, chercheuse-doctorante, membre du Centre de Recherche en Science Politique (CReSPo) de l'USL-B
Approche sociologique et contribution à une « définition » du harcèlement de rue [continuum des violences, enquêtes scientifiques sur le harcèlement, contextualisation des lois et de leur mise en application, introduction au mouvement *MeToo*]
- **INTERVENTION** de Patricia MÉLOTTE de l'asbl Garance, docteure, membre du Centre de Recherche en psychologie sociale et interculturelle (CRPSI) de l'ULB
Mise en perspective du lien harcèlement-éducation ; circonstances du harcèlement de rue ; possibilités de réaction dans le chef de la victime ou des témoins (que dire, que faire, comment réagir ?)
- **DISCUSSION** avec la salle et **TABLE-RONDE** avec les deux intervenantes

JEUDI 26 AVRIL 2018

18h - 20h
AUDITOIRE 5

EN COLLABORATION AVEC
LE KOT À PROJET «GENRE-S
ET ÉGALITÉ» ET LE

cau
Saint-Louis



UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS ■ BRUXELLES
AUDITOIRE 5
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles



UCLouvain
SAINT-LOUIS BRUXELLES

cau
Saint-Louis



UN COMBAT, DEUX POINGS



Venez voir notre première exposition photos
contre toutes les formes de violence faites aux
femmes (thématique : harcèlements et agressions
en rue)

Où ? Université Saint-Louis Bruxelles, au Lobby de
l'Ommegang

Quand : ce lundi 15 octobre 2018 à 13H30



AIESEC



cel
st
louis



esn
Étudiants
Saint-Louis
Bruxelles





Conference

Aïda Diallo Economic analysis consultant
Antonela Miho Research assistant in political economics

“Women in Economics”

Thursday, 22 November
Local 3300
6pm

  **UCLouvain**
SAINT-LOUIS BRUXELLES

 Rethinking Economics Bruxelles  rethinking_eco_stlou

ANNEXE 9

ATTRIBUTION D'UN POSTE ADMINISTRATIF EN 2017-2018

COMMISSION	GENRE DU PRÉSIDENT		GENRE DES MEMBRES		TOTAL COMMISSION			EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DU CONSEIL DE DIRECTION (DÉCLARATION DU 27/06/2016)
	M.	MME	M.	MME	M.	MME	TOTAL	
COMMISSION 2017-2018 - 1		1	1	1	1	2	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 2		1		2		3	3	NON
COMMISSION 2017-2018 - 3		1		2		3	3	NON
COMMISSION 2017-2018 - 4		1		2		3	3	NON
COMMISSION 2017-2018 - 5		1	2	1	2	2	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 6		1	1	2	1	3	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 7		1		2		3	3	NON
COMMISSION 2017-2018 - 8		1	1	2	1	3	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 9		1	1	1	1	2	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 10		1	2		2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 11		1	2		2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 12	1			1	1	1	2	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 13	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 14	1			2	1	2	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 15		1	2		2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 16	1		2	1	3	1	4	OUI
TOTAL ATTRIBUTION POSTE ADMINISTRATIF	4	12	15	20	19	32	51	75%

ATTRIBUTION OU PROMOTION OU NOMINATION D'UN POSTE ACADEMIQUE

COMMISSION	GENRE DU PRÉSIDENT		GENRE DES MEMBRES		TOTAL COMMISSION			EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DU CONSEIL DE DIRECTION (DÉCLARATION DU 27/06/2016)
COMMISSION 2017-2018 - 17	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 18	1		1	2	2	2	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 19	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 20	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 21	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 22		1	1	1	1	2	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 23		1	3	1	3	2	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 24	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 25	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 26	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 27		1	2		2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 28	1	1	1		2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 29	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 30	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 31	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 32	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 33	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 34	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 35	1		1	1	2	1	3	OUI

COMMISSION 2017-2018 - 36	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 37	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 38	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 39	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 40	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 41	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 42	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 43	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 44	1		2	2	3	2	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 45	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 46	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 47	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 48	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 49	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 50	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 51	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 52	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 53	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 54	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 55	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 56	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 57	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 58	1		1	1	2	1	3	OUI

COMMISSION 2017-2018 - 59	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 60	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 61	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 62	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 63	1		2		3	0	3	NON
COMMISSION 2017-2018 - 64	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 65	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 66	1		2	1	3	1	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 67	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 68	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 69	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 70	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 71	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 72	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 73	1		1	1	2	1	3	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 74	1		1	3	2	3	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 75	1		2	2	3	2	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 76	1		1	2	2	2	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 77	1		2	2	3	2	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 78	1		1	3	2	3	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 79	1		2	2	3	2	5	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 80	1		3	3	4	3	7	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 81		1		3	0	4	4	NON

COMMISSION 2017-2018 - 82		1	2	1	2	2	4	OUI
COMMISSION 2017-2018 - 83	1		4		5	0	5	NON
TOTAL POSTE ACADEMIQUE	62	6	88	77	150	83	233	92,7%

TOTAL GENERAL	66	18	103	97	169	115	284	91,50%
----------------------	-----------	-----------	------------	-----------	------------	------------	------------	---------------

SOURCES : SERVICE D'ÉTUDES DU RECTORAT DE L'USL-B

Annexe 10

Projets de recherche en cours à l'USL-B en 2017-2018 ayant une dimension « genre » et référencés par un mot-clé lié au « genre »¹

A/ Projets de recherche ayant pour mot-clé le « genre »

1) « CRESPO - Axe 6 - Genre et politique »

Centre(s) coordinateur(s) :
Centre de recherche en science politique (CReSPo)

Responsable(s) :
PAYE Olivier.

Description :
Cet axe vise à promouvoir l'intégration d'une dimension de genre dans l'analyse des phénomènes politiques, en privilégiant l'analyse de l'action publique ainsi que l'étude des mobilisations citoyennes, individuelles et collectives. Il vise aussi à produire des outils conceptuels et méthodologiques spécifiques pour appréhender la/les/le politique(s) à l'aune d'une perspective destinée à débusquer les inégalités entre les hommes et les femmes.

Mots-clés :
Inégalités hommes/femmes / Mobilisations collectives / Action publique / Études de genre.

Chercheur(s) :
LAFON Claire.

2) « Histoire des femmes »

Responsable(s) :
NANDRIN Jean-Pierre.

Centre(s) coordinateur(s) :
Institut de recherche interdisciplinaire sur Bruxelles (IRIB)
Institut de recherche société et interdisciplinarité (IRSI)

Description :
Etude de l'évolution du statut des femmes à l'époque contemporaine, sur le plan social et juridique.

Mots-clés :
Femmes / Genre.

Collaboration(s) :
ULB, Le GIEF.

¹ Cette liste ne prétend pas reprendre tous les projets de recherche en cours à l'USL-B ayant une dimension « genre ». Elle a été établie sur base des informations reprises sur le site internet de l'Université (http://www3.usaintlouis.be/4DACTION/rechw_projets_all/F) et a pour objectif de mettre en évidence les mots-clés utilisés pour identifier ces projets.

3) « Pouvoirs, sociétés, mentalités et comportements dans les villes et à la cour, anciens Pays-Bas bourguignons (XIV^e-XVI^e siècles). Corps, rituels, "gender", culture. »

Centre(s) coordinateur(s) :

Institut de recherche société et interdisciplinarité (IRSI)

Responsable(s) :

BOUSMAR Eric.

Description :

Il s'agit d'étudier la civilisation bas-médiévale dans une perspective d'anthropologie historique, largement interdisciplinaire et ouverte à l'histoire de l'art et de la littérature. L'attention s'est particulièrement portée sur les rapports hommes / femmes (rapports de genre): un examen de la perception du corps, du mariage, de la sexualité, ainsi que de la latitude laissée à l'assertivité des femmes, permet de proposer un modèle fort différent de celui établi sur la base des villes d'Italie du Nord. Une publication d'ensemble est en préparation sur ce thème. D'autres aspects de la civilisation bourguignonne (humanisme, emblématique) font aussi l'objet de travaux.

Mots-clés :

femmes / genre / mentalités / moyen âge / Pays-Bas bourguignons / bâtards / Jacqueline de Bavière.

Collaboration(s) :

Plusieurs membres du "Centre européen d'Etudes bourguignonnes XIV^e-XVI^e siècles".

4) « Processus de stigmatisation et de discrimination des personnes vivant avec le VIH/sida en Belgique »

Centre(s) coordinateur(s) :

Observatoire du SIDA et des sexualités.

Description :

Dans un contexte actuel de normalisation, voire de banalisation du sida, les questions de stigmatisation et de discriminations des personnes séropositives pourraient sembler appartenir au passé. Elles restent pourtant très prégnantes dans la vie quotidienne des personnes atteintes et dans les représentations collectives. Afin de les saisir, cette recherche s'ancre dans une ethnographie des relations sociales et du vécu des personnes vivant avec le VIH/sida et des professionnels médicaux, associatifs et militants qui les entourent en Belgique.

Cette recherche s'organise selon plusieurs axes de travail :

- discriminations des personnes vivant avec le VIH ;
- corps et VIH ;
- pénalisation de la transmission du VIH.

Responsable(s) :

PEZERIL Charlotte.

Mots-clés :

VIH/sida / discrimination / stigmatisation / inégalité / genre / criminalisation / intersectionnalité / pénalisation.

B/ Projets de recherche ayant un mot-clé connexe à celui de « genre »

1) « Action collective : Analyse des mobilisations éco-féministes »

Centre(s) coordinateur(s) :

Centre d'études sociologiques (CES).

Description :

En 2016, Benedikte Zitouni a poursuivi la recherche portant sur les mobilisations éco-féministes. Avec les éditions Cambourakis, à Paris, elle s'est engagée à publier un témoignage devenu classique des occupations pacifistes et féministes du début des années '80: Greenham Women everywhere (1982). De février à juin 2016, sur base des archives consultées, Benedikte Zitouni a écrit une longue préface intitulée "Ruses et ténacité : comment récupérer les terres" pour ce livre qui est, pour la première fois, publié en français: Des femmes contre des missiles (d. Cambourakis, oct. 2016). Le livre a été présentée à la bibliothèque Le Taslu à Notre-Dames-des-Landes le 26 novembre 2016, et il sera présenté chez des libraires et dans d'autres enceintes tant bruxelloises que françaises pendant la première moitié de 2017 (négociations en cours).

Responsable(s) :

ZITOUNI Benedikte.

Mots-clés :

éco-féminisme.

2) « Etude critique de la collection d'A. Lootens et J.M.E. Feys, 'Chants populaires flamands' (1879) »

Responsable(s) :

PEERE Isabelle.

Description :

Analyses interprétatives des quelques 160 chansons et 20 récitations du recueil de Lootens et Feys; approches folkloristiques de ce vaste répertoire individuel dans le contexte socio-historique, biographique et ethnographique; études du contenu narratif, de la forme poétique et du style d'exécution ('performance') en rapport avec les conditions matérielles et psychologiques de l'industrie artisanale de la dentelle, telle que pratiquée en Flandre entre 1750 et 1850

Mots-clés :

tradition orale / chansons et poésies populaires flamandes / chants de travail (dentelle) / femmes.

3) « Le droit de la lutte contre la discrimination »

Centre(s) coordinateur(s)

Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC).

Responsable(s) :

VAN DROOGHENBROECK Sébastien.

Description :

Le droit de la lutte contre la discrimination est en perpétuel mouvement. Les textes législatifs fédéraux ont subi l'épreuve du contrôle de constitutionnalité de la Cour constitutionnelle ; de nouvelles législations ont été promulguées par les collectivités fédérées ; le droit antidiscriminatoire européen s'enrichit, ou s'apprête à l'être, de nouveaux prolongements, législatifs et prétoriens ; de nouvelles interrogations naissent à propos des concepts d' "action positive" et d' "aménagements raisonnables". L'ensemble des développements ainsi recensés justifient, par leur ampleur, leur profondeur et - faut-il le dire - leur complexité un axe de recherche à part entière. Dans ce cadre, le CIRC poursuit sa participation au cycle d'étude UB3 sur l'Actualité de la lutte contre la discrimination, sous la direction de Sébastien VAN DROOGHENBROECK, Emmanuelle BRIBOSIA (ULB) et Isabelle RORIVE (ULB).

Les membres suivants du CIRC sont impliqués dans ce recyclage, dont la prochaine session se tiendra le 25 avril 2016 à l'ULB : Christine HOREVOETS, Maxime VANDERSTRAETEN, Sophie VINCENT. Ils y présenteront les exposés suivants :

- Maxime VANDERSTRAETEN et Sarah GANTY, "Actualités de la lutte contre la discrimination dans les biens et services, en ce compris l'enseignement" ;
- Christine HORVOETS et Sophie VINCENT, "Concepts et acteurs de la lutte contre la discrimination".

Mots-clés :

égalité / non-discrimination.

Chercheur(s) :

Christine HOREVOETS, Maxime VANDERSTRAETEN, Sophie VINCENT.

Collaboration(s) :

Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel des Facultés universitaires Saint-Louis.

4) « Le Lobby Européen des Femmes : quelle européanisation du féminisme ? Etude comparée des coordinations belge et française »

Centre(s) coordinateur(s) :

Centre de recherche en science politique (CReSPo)

Description :

La thèse veut analyser le phénomène d'européanisation de l'action politique à l'échelle d'une organisation représentative de la société civile constituée à l'échelle européenne, dès 1990 : le Lobby européen des femmes (LEF). Celui-ci est étudié d'une part à partir des interactions du LEF avec trois de ses coordinations nationales, de l'autre en suivant l'évolution des positions relatives à des dossiers touchant à deux thématiques-phares de l'action récente du LEF : les violences faites aux femmes et les droits reproductifs et sexuels des femmes. Pour cela, la récolte des données se effectuera par le biais de séjours d'observation sur le terrain et d'entretiens semi-directifs.

Responsable(s) :

PAYE Olivier, MANIGAND Christine.

Mots-clés :

Féminisme / européanisation / lobbying / associations de femmes / avortement / prostitution.

Chercheur(s) :
LAFON Claire.

5) « *L'institution de la différence hommes/femmes dans les religions.* »

Responsable(s) :
DILLENS Anne-Marie.

Description :

Ce thème, dont les enjeux sont tant d'ordre religieux que social, juridique et politique sera abordé par des chercheurs appartenant aux religions les plus répandues en Europe: le judaïsme, le christianisme, l'islam, le bouddhisme et par un philosophe représentant la laïcité qui caractérise largement la pensée spéculative occidentale depuis ses origines.

Mots-clés :
Hommes/femmes/religions.

Chercheur(s) associé(s) :
AZRIA R., BENCHEIK S., DELRUELLE E., LAMA D., PARMENTIER E.

Collaboration(s) :
Institut Européen de Recherche sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-Arabe.

6) « *Modernisation de la langue française* »

Responsable(s) :
LENOBLE-PINSON Michèle.

Description :

Aménagement et modernisation de la langue courante dans les domaines de l'orthographe, de la féminisation des noms de métiers, de l'accord du participe passé et des noms composés.

Mots-clés :
Modernisation de la langue / Aménagement de la langue / Orthographe / Féminisation des noms de professions / Participe passé / Nom composé / Langue courante.

Chercheur(s) associé(s) :
CERQUIGLINI Bernard, délégué général ; MADINIER, Bénédicte, ALESSIO Michel, BAUDINO Claudie, BIEDERMANN-PASQUES Liselotte, JEAN Claude, JEJCIC Fabrice, MALBERT Daniel, MATHIEU Marie-Josèphe, MULLER Romain.

Collaboration(s) :
DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France), Paris.

7) « *Politique linguistique* »

Centre(s) coordinateur(s) :
Séminaire des Sciences du Langage (SeSLa).

Description :

Les questions de politique linguistique sont au coeur du travail mené au sein du Conseil de la langue française et de la politique linguistique dont Anne Dister est membre depuis 2007. Cet axe de recherche concerne l'orthographe, mais également la féminisation des noms de professions titres et grades ou encore, plus généralement, les discours sur la norme. C'est cette dernière thématique qui a été développée dans le colloque organisé en mai à Montréal. En effet, à l'heure des économies émergentes et des brassages de populations liés à l'immigration, le français fait face à la montée en puissance d'autres langues. Dans ce contexte, il est intéressant de se pencher sur les voies prises par les discours de référence sur la langue française. Quels chemins ces discours prennent-ils ? Celui de la défense de la langue française dans sa tradition ? Celui d'une ouverture vers le changement, vers la variété ? Le français a longtemps été tourné vers un discours de référence très uniforme, très monolithique, très parisien. Or on constate que les pays francophones, les instances, les chercheurs travaillent de plus en plus sur la variation et ouvrent les discours de référence dans cette direction. Durant le colloque, une quarantaine de chercheurs, spécialistes des questions de politique linguistique et d'analyse du discours, se sont réunis autour de la problématique des discours de référence sur la langue française et de leur évolution, tant au Québec, qu'en Belgique et en France. Le succès a été tel qu'il nous permet d'envisager une seconde édition, l'automne 2016, à l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Responsable(s) :

DISTER Anne.

Mots-clés :

Féminisation / orthographe / discours / représentations / norme.

Collaboration(s) :

Marie-Louise Moreau (Université de Mons)

Sophie Piron (Université du Québec à Montréal).

8) « *Lutte contre les discriminations, santé sexuelle et VIH* »

Centre(s) coordinateur(s) :

Observatoire du sida et des sexualités

Description :

Plusieurs axes de recherche ont été menés conjointement. 1) Discriminations des personnes vivant avec le VIH L'enquête quantitative sur les conditions de vie des personnes séropositives en Belgique francophone (Pezeril, 2012) a montré la persistance des discriminations liées au VIH, du point de vue des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en particulier dans les domaines de l'accès aux assurances, des soins de santé et, dans une moindre mesure, de la vie professionnelle. Elle rend également compte d'une faible connaissance des lois par les personnes concernées et d'une faible réactivité en cas de discrimination supposée ou avérée. Cette enquête ne permet toutefois pas de comprendre les contextes précis de discrimination, ni l'impact sur les victimes d'un traitement différentiel. L'Observatoire du sida et des sexualités a donc voulu mieux connaître d'une part, les situations de discrimination et l'expérience vécue par les personnes estimant avoir été discriminées et d'autre part, les dispositifs institutionnels permettant de recevoir et d'accompagner les plaintes pour discrimination liée au VIH. En Belgique, l'institution principale de gestion des plaintes pour discrimination est Unia, anciennement le Centre pour

l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. C'est pourquoi cette enquête s'est concentrée sur les plaintes pour discrimination liée au VIH/sida déposées à l'Unia de 2003, année de la première loi anti-discrimination (dite loi AD), à 2014. L'année 2016 a été consacrée à la rédaction du rapport de cette recherche (qui sera finalisé en décembre) et la rédaction d'un résumé (30 pages) qui pourra faire l'objet d'une plus grande diffusion. 2) Corps et VIH Ce volet interroge le rapport au corps séropositif : comment est-il appréhendé, compris, vécu par les personnes vivant avec le VIH et celles qui les entourent ? Tout d'abord, nous avons commencé par interroger les liens entre les "innovations médicales" (que sont le dépistage, la mesure de la charge virale et les traitements anti-rétroviraux efficaces) et le rapport individuel et collectif à la pathologie. Nous avons ensuite spécifiquement travaillé la question du genre : dans quelle mesure les hommes et les femmes perçoivent-ils différemment le virus ? Quelles en sont les implications en termes de politique de prévention ? Comment les approches féministes (essentiellement anglo-saxonne) ont-elles pu éclairer les liens entre corps social et corps biologique ? 3) Pénalisation de la transmission du VIH Entamée en 2010, ce volet a acquis une autre dimension à partir de mai 2011 et de l'ouverture d'un procès à Huy pour transmission sexuelle du VIH. Après avoir touché la France et d'autres pays européens, la pénalisation de la transmission arrive en Belgique et se solde, le 7 juin 2011, par une condamnation de trois ans (dont 2/3 de sursis) sous la qualification d'"administration volontaire de substances qui sont de nature à donner la mort ou à altérer gravement la santé". L'observation du procès et des entretiens réalisés avec les avocats et le Procureur du Roi ont permis de mieux comprendre le processus pénal et son inscription dans une dynamique plus générale de responsabilisation et de surveillance des personnes diagnostiquées.

Responsable(s) :
PEZERIL Charlotte

Mots-clés
Stigmate / discrimination / inégalité / VIH / sida.

9) « Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) et usages de drogues (ci-inclus le chemsex) »

Centre(s) coordinateur(s) :
Observatoire du sida et des sexualités

Description :
L'apparition de nouvelles substances/modes de consommation de substances psychotropes chez les HSH/gays (SLAM et chemsex) a modifié le paysage sexuel et préventif. Il s'agira d'investiguer les enjeux individuels et sociaux, la vulnérabilité, le rapport au plaisir et à l'identité que soulèvent ces pratiques et de favoriser l'accompagnement psycho-médico-social dans une perspective non stigmatisante.

Chercheur(s) :
DETANDT Sandrine.

Responsable(s) :
PEZERIL Charlotte

Mots-clés :
HSH, gay / VIH/SIDA / Drogues / Chemsex / SLAM.